

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCFA

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3604 du Mardi 28 Juin 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Cathédrale Sacré-Cœur (archidiocèse de Brazzaville)

Mgr Anatole Milandou a consacré l'autel et lancé l'année jubilaire des 125 ans



Photo de famille marquant le lancement de l'année jubilaire des 125 ans de la cathédrale. (P. 12)

B.e.p.c. (Brevet d'études du premier cycle)

Les épreuves ont été à la hauteur de l'élève moyen
(P.6)

Prix Halaly de poésie 2016

Le Congolais Laurent Malanda distingué à Paris
(P.21)

Festi Cup Jean Jacques Bouya

La Fondation Terre Tongo ravive la flamme
(P.23)

Congo - Banque mondiale

Face à la crise financière, le gouvernement sollicite plus d'efforts de la Banque mondiale
(P.3)

3^e forum sur la coopération des médias sino-africains

Faciliter la transition des médias africains, de l'analogie au numérique



Cai Fuchao, vice-ministre du département de la communication du comité central du P.c.c. (Parti communiste chinois)... Page 3

16^e journée mondiale du réfugié

Mettre fin aux conflits forçant les personnes à fuir leurs pays
(P.5)

Coup d'oeil en biais

L'I.d.c-Frocad veut mettre en place un comité préparatoire du dialogue politique inclusif
(P.6)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89

**AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE
PRES LA REPUBLIQUE DU CONGO
B.P: 2033 BRAZZAVILLE-CONGO**



N°00263/ AMB/GAB/RC/PS/ CMD

NOTE D'INFORMATION

**(A L'ATTENTION DES GABONAIS
EN REPUBLIQUE DU CONGO BRAZZAVILLE)**

Dans le cadre de la préparation et de l'organisation de l'élection présidentielle en République Gabonaise, dont le scrutin est prévu le 27 août 2016, la Commission Electorale Nationale Autonome et Permanente (CENAP) a rendu public le calendrier ci-après:

- Date limite de dépôt des déclarations de candidature. auprès de la Commission Electorale Nationale Autonome et Permanente (article 11, loi n° 16/96 du 15 avril 1996, portant dispositions spéciales relatives à l'élection du Président de la République) : le mardi 12 juillet 2016 à 18 heures 00.

- Ouverture de la campagne électorale (article 69, loi n°7/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes

à toutes les élections politiques): le samedi 13 août 2016 à 24 heures 00.

- Clôture de la campagne électorale: le vendredi 26 août 2016 à 24 heures 00.

- Convocation du collège électoral (article 73, loi n° 7/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes à toutes les élections politiques): le samedi 27 août 2016.

Brazzaville, 21 juin 2016

L'Ambassadeur



René MAKONGO

**ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 664.83.17; 522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO**

GLOBAL EKO SERVICES EN SIGLE «G.E.S»

**Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: Case A-23R de la rue de la musique centre-ville (Poto-Poto).
BRAZZAVILLE**

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 09 juin 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto, en date du 15 juin 2016, sous Folio 111/8, n°2087, il a été constitué une société dénommée: «GLOBAL EKO SERVICES», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, Case A-23R de la rue de la Musique centre-ville (Poto-Poto);

Objet: Location-vente-Entretien de sanitaires mobiles, Location de matériels événements (sonorisation, éclairage, podiums),

Conseil en marketing et communication;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 B 6519 du 20 juin 2016;

Gérance: Monsieur EKOKO-TOUA MONGO Gad Schela est le Gérant de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe Noire, conformément à la loi.

*Pour insertion,
Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA*

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire

Avenue Charles de Gaulle, premier étage, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12/01.034.74.47.
B.P : 4821.E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SOCIETE LOTERIE AFRICAINE en sigle «LOTAF»

Société à Responsabilité Limitée au capital de : 1.000.000 F CFA
Siège social : La Cité du Clairon, Centre-ville
Brazzaville, REPUBLIQUE DU CONGO.

**TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE ET OUVERTURE
D'UNE ANTENNE**

Suivant acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 16 Février 2016, enregistré au domaine de timbre, le 07 Avril 2016, sous le folio 041/2N°232, déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, du 03 Décembre 2015; l'associé unique de la société LOTERIE AFRICAINE en sigle «LOTAF», conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, a décidé d'ouvrir une succursale et de transformer la société en Société à Responsabilité Limitée, selon les caractéristiques ci-après :

Elément modifiés:

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée.

Siège de la succursale: 27, avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.

Objet: La société a pour objet des loteries, des tombolas, des lotos, des jeux lucratifs en ligne, des paris gagnants, de tous les jeux, compétitions ou sports électroniques, informatiques et mécaniques à but lucratif.

Règlement du jeu «MBOTE»:

I- DE LA DEFINITION ET DE L'ORGANISATION DU JEU

Article 1: La loterie instantanée dite «MBOTE», est organisée sur le territoire national congolais par la Loterie africaine.

Article 2: Le «MBOTE» est un jeu de loterie instantanée basé sur un système de grattage. Il est strictement réservé aux personnes majeures, âgées de 18 ans et plus. La vente des tickets «MBOTE» aux personnes mineures, mêmes émancipées, est interdite et est passible de poursuite judiciaire.

Article 3: Les émissions des supports de jeu «MBOTE» sont réalisées par tranche de 350.000 tickets à série unique et ininterrompue.

Article 4: Le prix du ticket est fixé à 200 F CFA, mentionné sur chaque ticket.

Article 5: Les tickets gagnants et les tickets perdants sont répartis de façon aléatoire, au stade de la fabrication, par procédé informatique.

II- DES GAINS ET DU PAIEMENT DES LOTS

Article 6: Le ticket «MBOTE» comporte une zone de jeu dans laquelle apparaissent, après grattage des montants. Pour gagner, le joueur doit découvrir trois (03) montants identiques sur un ticket et il gagne une fois ce montant.

Article 7: Les gains vont de 200F à 200.000F CFA.

Article 8: Les tickets «MBOTE» comportent une zone «nul si découvert». Sous cette zone qui est une surface grattable se trouvent le numéro de vérification et les lettres clés confidentielles permettant de dire si le ticket est gagnant ou perdant.

III- DES DROITS, DES OBLIGATIONS, DES RECLAMATIONS ET DU CONTENTIEUX

Article 9: Tout grattage même partiel de la zone « nul si découvert » annule le ticket et son détenteur ne peut prétendre au paiement d'aucun lot, il en est de même des tickets déchirés, coupés irrégulièrement ou rendus illisibles.

Article 10 : Les lots sont payés sur présentation et remise des tickets gagnants, au plus tard 30 jours ouvrables après l'avis de clôture de la tranche qui sera publiée par voie de presse. Passé ce délai de 30 jours ouvrables, les lots non réclamés seront définitivement acquis à la LOTAF.

Article 11: Toute fraude ou tentative de fraude, toute falsification sur les tickets visant à en modifier un signe en vue de percevoir un gain, fera l'objet de poursuite

conformément au code pénal.

Article 12: L'usage de la marque «MBOTE» et des tickets «MBOTE» en dehors des conditions fixées par le présent règlement est strictement interdit. Il en est de même de tout acte ou marque de nature à faire naître la confusion.

Article 13 : Ni les vendeurs, ni les courtiers ne peuvent exiger l'exclusivité du placement et de la vente des tickets. Ils doivent agir en libre concurrence.

Article 14: La vente et la revente des tickets à prix supérieurs ou inférieurs à ceux fixés par la LOTAF sont rigoureusement interdites et passibles de poursuites pénales.

IV- ADHESION, REDEVANCE ET PUBLICATION

Article 16: L'acceptation par le souscripteur du ticket vaut adhésion totale aux dispositions et clauses du présent règlement.

Règlement du jeu «NOKI-NOKI»:

I- DE LA DEFINITION NOKI-NOKI ET DE L'ORGANISATION DU JEU

Article 01 : La loterie instantanée dite «NOKI-NOKI» est organisée sur le territoire national congolais par la Loterie Africaine.

Article 02 : Le «NOKI-NOKI» est un jeu de loterie instantanée basé sur un système de grattage. Il est strictement réservé aux personnes majeures, âgées de 18 ans et plus. La vente des tickets «NOKI-NOKI» aux personnes mineures, mêmes émancipées, est interdite et est passible de poursuite judiciaire.

Article 03 : Les émissions des supports de jeu «NOKI-NOKI» sont réalisées par tranche de 350.000 tickets à série unique et ininterrompue.

Article 04 : Le prix est fixé à 500 F CFA, mentionné sur chaque ticket.

Article 05 : Les tickets gagnants et les perdants sont répartis de façon aléatoire, au stade de la fabrication, par procédé informatique.

II- DES GAINS ET DU PAIEMENT DES LOTS

Article 06 : Le ticket «NOKI-NOKI» comporte une zone de jeu dans laquelle apparaissent, après grattage des montants. Pour gagner, le joueur doit découvrir trois (03) montants identiques sur un ticket et il gagne une fois ce montant.

Article 07 : Les gains vont de 500 F à 500.000 F CFA.

Article 08 : Les tickets «NOKI-NOKI» comportent une zone «Nul si découvert». Sous cette zone qui est une surface grattable se trouvent le numéro de vérification et les lettres clés confidentielles permettant de dire si le ticket est gagnant ou perdant.

III- DES DROITS, DES OBLIGATIONS, DES RECLAMATIONS ET DU CONTENTIEUX

Article 09 : Tout grattage, même partiel de la zone «Nul si découvert» annule le ticket et son détenteur ne peut prétendre au paiement d'aucun lot, il en est de même des tickets déchirés, coupés irrégulièrement ou rendus illisibles.

Article 10 : Les lots, sont payés sur présentation et remise des tickets gagnants, au plus tard 30 jours ouvrables après l'avis de clôture de la tranche qui sera publiée par voie de presse. Passé ce délai de 30 jours ouvrables, les lots non réclamés seront définitivement acquis à la LOTAF.

Article 11: Toute fraude ou tentative de fraude, toute falsification sur les tickets visant à en modifier un signe en vue de percevoir un gain, fera l'objet de poursuite conformément au code pénal.

Article 12 : L'usage de la marque «NOKI-NOKI» et des tickets «NOKI-NOKI» en dehors

des conditions fixées par le présent règlement est strictement interdit. Il en est de même de tout acte ou marque de nature à faire naître la confusion.

Article 13: Ni les vendeurs, ni les courtiers ne peuvent exiger l'exclusivité du placement et de la vente des tickets. Ils doivent agir en libre concurrence.

Article 14: La vente et la revente des tickets à des prix supérieurs ou inférieurs à ceux fixés par la LOTAF sont rigoureusement interdites et passibles de poursuites pénales.

Article 15: La LOTAF se réserve le droit d'utiliser à des fins publicitaires les images des gagnants du jeu «NOKI-NOKI».

IV- ADHESION, REDEVANCE ET PUBLICATION

Article 16: L'acceptation par le souscripteur du ticket vaut adhésion totale aux dispositions et clauses du présent règlement.

Règlement du jeu «ELENGUI»:

I- DE LA DEFINITION ET DE L'ORGANISATION DU JEU

Article 01 : La loterie instantanée dite «ELENGUI» est organisée sur le territoire national congolais par la Loterie Africaine.

Article 02 : Le «ELENGUI» est un jeu de loterie instantanée basé sur un système de grattage. Il est strictement réservé aux majeures, âgées de 18 ans et plus. La vente des tickets «ELENGUI» aux personnes mineures, mêmes émancipées, est interdite et est passible de poursuite judiciaire.

Article 03 : Les émissions des supports de jeu «ELENGUI» sont réalisées par tranche de 350.000 tickets à série unique et ininterrompue.

Article 04: Le prix du ticket est fixé à 1.000 F CFA, mentionné sur chaque ticket. Les tickets gagnants et les tickets perdants sont répartis de façon aléatoire, au stade de la fabrication, par procédé informatique.

Article 05: Les tickets gagnants et les tickets perdants sont répartis de façon aléatoire, au stade de la fabrication, par procédé informatique.

II- DES GAINS ET DU PAIEMENT DES LOTS

Article 06: Le ticket «ELENGUI» comporte une zone de jeu dans laquelle apparaissent, après grattage des montants. Pour gagner, le joueur doit découvrir trois (03) montants identiques sur un ticket et il gagne une fois ce montant.

Article 07: Les gains vont de 1.000F à 1.000.000F CFA.

Article 08: Les tickets «ELENGUI» comportent une zone « Nul si découvert ». Sous cette zone qui est une surface grattable se trouvent le numéro de vérification et les lettres clés confidentielles permettant de dire si le ticket est gagnant ou perdant.

III- DES DROITS, DES OBLIGATIONS, DES RECLAMATIONS ET DU CONTENTIEUX

Article 09 : Tout grattage même partiel de la zone «nul si découvert » annule le ticket et son détenteur ne peut prétendre au paiement d'aucun lot, il en est de même des tickets déchirés, coupés irrégulièrement ou rendus illisibles.

Article 10 : Les lots, sont payés sur présentation et remise des tickets gagnants, au plus tard 30 jours ouvrables après l'avis de clôture de la tranche qui sera publiée par voie de presse. Passé ce délai 30 jours ouvrables, les lots non réclamés seront définitivement acquis à la LOTAF.

Article 11: Toute fraude ou tentative de fraude, toute falsification sur les tickets visant à en modifier un signe en vue de percevoir un gain, fera l'objet de poursuite conformément au Code Pénal.

Article 12 : L'usage de la marque «ELENGUI» et des tickets «ELENGUI» en dehors des conditions fixées par le présent règlement et strictement interdit. Il en est de même de tout acte ou marque de nature à faire naître la confusion.

Article 13 : Ni les vendeurs, les courtiers ne peuvent exiger l'exclusivité du placement et de la vente des tickets. Ils doivent agir en libre concurrence.

Article 14 : La vente et la revente des tickets à des prix supérieurs ou inférieurs à ceux fixés par la LOTAF sont rigoureusement interdites et passibles de poursuites pénales.

Article 15 : La LOTAF se réserve le droit d'utiliser à des fins publicitaires les images des gagnants du jeu «ELENGUI».

IV- ADHESION, REDEVANCE ET PUBLICATION

Article 16: L'acceptation par le souscripteur du ticket vaut adhésion totale aux dispositions et clauses du présent règlement.

Gérance: La société est gérée et administrée par Monsieur Léon NGOMA BIKOUNGOU.

*Pour insertion,
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE*

Congo - Banque mondiale

Face à la crise financière, le gouvernement sollicite plus d'efforts de la Banque mondiale

Le gouvernement congolais et la Banque mondiale ont procédé, lundi 20 juin 2016, à l'hôtel Radisson Blu, ex-Mbamou Palace, à Brazzaville, à la revue de la performance du portefeuille des projets en cofinancement, sur le thème: «Contribution des projets du gouvernement cofinancés par la Banque mondiale et la République du Congo au développement du pays».

Ouverte par le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, en qualité de gouverneur national de la Banque mondiale, en présence d'Ahmadou Moustapha Ndiaye, directeur des opérations de la Banque mondiale pour les deux Congo, et Djibrilla Adamo Issa, représentant résident de la Banque mondiale au Congo, la revue de la performance du portefeuille des projets en cofinancement s'est achevée par des recommandations. «Malgré les tensions exprimées au niveau des ressources financières, le gouvernement veillera particulièrement à la pérennité des projets en cours, pour respecter ses engagements et relever

les défis de développement, en partenariat avec la Banque mondiale», a dit Mme Ingrid Olga Ebouka-Babakas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, à la clôture des travaux. La revue a permis de faire converger les vues entre le Congo et la Banque mondiale dans un contexte économique mondial marqué par la chute des cours des matières premières. Les deux parties ont évalué les projets co-financés et exploré les nouveaux axes de travail dans le cadre de leur partenariat. Des mesures spécifiques ont été proposées par secteur d'activités. A ce jour, douze projets sont en cours de réalisation. Ils concernent l'agriculture, les filets sociaux, l'amélioration du système édu-



De g. à dr: Djibrilla Adamo Issa, Gilbert Ondongo et Ahmadou Moustapha Ndiaye tribune à l'ouverture des travaux.

catif, les services de santé, l'accès à l'électricité et à l'eau courante, le développement urbain et l'appui à la diversification de l'économie nationale. Un documentaire vidéo projeté sur les réalisations de terrain a permis de comprendre la contribution au développement des activités cofinancées par la Banque mondiale et le Congo. La situation de chaque projet a été présentée par son coordinateur ou son représentant, en faisant l'articulation entre les dépenses engagées, les résultats obtenus, ainsi que leur impact sur le développement

au Congo. Difficulté majeure: le retard dans le décaissement des fonds de la contre-partie congolaise. En effet, la mise en œuvre des projets a été très affectée par le ralentissement des décaissements, entre octobre 2015 et avril 2016. Les financements en jeu sont de 805 millions 800 mille dollars américains, dont 510 millions 800 mille dollars américains à la charge de l'Etat congolais. Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo a souhaité qu'avec la chute du prix du baril de pétrole, la Banque mondiale mobilise plus de ressources, «par ses

différents guichets ou par effet de levier, pour accompagner plus efficacement le Congo dans sa marche vers le développement». Car, «malgré notre bonne volonté, la chute des prix du pétrole, à partir de juin 2014, a apporté bien des menaces aux pays exportateurs, comme le Congo», a-t-il reconnu. Mme

dues, malgré l'environnement économique difficile».

En somme, le Congo et la Banque mondiale ont réaffirmé la nécessité de redynamiser leur partenariat, «en proposant des perspectives susceptibles de soutenir le développement et l'émergence du Congo», comme l'a indiqué Ahmadou Moustapha Ndiaye. Mais, face à la crise due à la chute des prix des matières premières, la Banque mondiale est appelée à tâter encore plus ses poches, pour soutenir le Congo.

Signalons qu'à cette revue, on a noté la présence de quelques membres du gouvernement, dont certains projets sont sous leurs tutelles: le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche; Mme Yvonne Adelaïde Mougany, ministre



Vue de quelques membres du gouvernement et des autres participants.

Ingrid Olga Ebouka-Babakas a même proposé «d'associer tout partenaire technique et financier aux futurs projets portés par la Banque mondiale, dans la mesure où cette solution permettrait de mener à leurs termes des réalisations atten-

des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, et Mme Antoinette Dinga Djombo, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité.

Philippe BANZ

3^e forum sur la coopération des médias sino-africains

Faciliter la transition des médias africains, de l'analogie au numérique

Sous le patronage du Ministère chinois de l'administration nationale de la presse, de l'édition, de la radiodiffusion, du cinéma et de la télévision, et en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères, du Ministère du commerce et du Bureau d'information du conseil d'Etat de la République Populaire de Chine, il s'est tenu, du 20 au 22 juin 2016, à Beijing, le troisième forum sur la coopération des médias sino-africains, sur le thème: «La coopération gagnant-gagnant et le développement mutuel». Le principal objectif de cette rencontre a été d'étudier la possibilité de renforcer, de promouvoir et de développer les médias africains, afin de faciliter leur transition de l'analogie au numérique.

Ouverts par Cai Fuchao, vice-ministre du département de la communication du comité central du P.c.c. (Parti communiste chinois), ministre de l'administration nationale de la presse, de l'édition, de la radiodiffusion, du cinéma et de la télévision, les travaux de cette troisième édition du forum sur la coopération des médias sino-africains ont réuni 350 délégués, venus de 44 pays africains et de Chine. L'essentiel des délégations étaient conduites par les ministres de l'information, de la communication ou des médias. Le Congo y était représenté par

une forte délégation de journalistes qui comprenaient: Jean Obambi, directeur général de Télé-Congo, Joachim Mbanza, directeur de publication de La Semaine Africaine, Marcellin Mouzita-Moukouamou, Guy-Patrick Ntsiba, Guy-Benoît de Victor Etou, Charles Ghislain Lomba, Brunel Itoua-Liwata et Enoch Ebétas Bissat. C'était une opportunité, pour ces derniers, de participer à ce forum, car se trouvant à Pékin, dans le cadre d'un séminaire à l'intention des personnels supérieurs des médias des pays d'Afrique francophone. S'inscrivant dans la trajectoire



La délégation congolaise.

des conclusions du sommet de Johannesburg de décembre 2015 sur la coopération Chine-Afrique, ce troisième forum des médias sino-africains a été l'occasion, pour Cai Fuchao, de rappeler comment les médias peuvent accompagner la coopération et le partenariat entre la Chine et l'Afrique. «Nous souhaitons respecter, ensemble avec nos amis africains, les concepts: sincérité, pragmatisme, fraternité et honnêteté; et hériter de bonnes traditions des médias sino-africains, à savoir: des discussions d'égal-à-égal et une avancée commune...», a-t-il déclaré, dans l'objectif

de constituer, ensemble, un contrepoint susceptible de rivaliser avec les médias occidentaux qui donnent une image biaisée des pays en développement. Pour atteindre cet objectif, Grégoire Ndjaka, directeur général de l'U.a.r. (Union africaine de radiodiffusion), a, au nom des délégations africaines, épinglé les facteurs d'inhibition qui, une fois résolus, feraient le bonheur tous azimuts des peuples africains, à l'image des médias de Chine. Il s'agit, entre autres, de la gestion de la migration des médias africains, de l'analogie au numérique. Car, sur 55 pays africains, seulement cinq



Une vue de la salle.

(Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Mozambique et Ile Maurice) ont réussi ce basculement; la gestion des droits de retransmission des événements sportifs; la formation des acteurs des médias (journalistes et techniciens), par le transfert de connaissances dans la production des contenus, et la liste n'est pas exhaustive, des aspects de coopération qui doivent lier la Chine et l'Afrique dans le domaine des médias. Dans la même perspective, un accent particulier a été marqué sur la presse privée en Afrique, qui doit être soutenue, car elle constitue un levier important de démocratisation et de bonne

gouvernance, contrairement aux médias publics qui sont, pour la plupart, des caisses de résonance à la solde des gouvernements. Pendant les travaux en atelier, plusieurs ministres de la communication ont fait des communications. Ceux des

deux Congo étaient prévus, mais ont brillé par leur absence. Ces communications ont porté sur les politiques de radio, de télévision et du cinéma des pays africains et de la Chine; la coopération et le renforcement des capacités des médias; la numérisation audiovisuelle et le développement de nouveaux médias. Le forum s'est achevé par la signature de 15 accords de coopération et mémorandums d'entente.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

CONCOURS D'ENTREE 2016 AUX CLASSES RENFORCEES DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR

Après le BEPC, faire le choix de l'excellence

Pour la 7^{ème} année consécutive, TOTAL E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargée de l'Alphabétisation et le Lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques: série C pour le programme congolais et série S pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscriptions aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de science physique et de science naturelle équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque ... etc).

Le concours aura lieu à Pointe-Noire du 08 au 09 Août 2016 à la suite d'une présélection sur dossier.

Si tu as entre 13 et 16 ans tu peux déposer ton dossier de candidatures du 1^{er} juin au 11 juillet aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire du Département (en face de l'agence Eclair au centre ville) ;
- Au secrétariat du lycée VICTOR AUGAGNEUR de Pointe-Noire ;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paul située en face de la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyennes générales de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3^{ème} et de 4^{ème} ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Photos d'identité (2)
- Certificat de nationalité (1)

Bonne chance !



www.cg.total.com
f TotalCongo
Total E&P Congo
Avenue Raymond Poincaré
BP: 701 - Pointe-Noire, République du Congo
Tél: 00 (242) 94 69 00
Fax : 00 (242) 94 68 75



DDEPSA

TOTAL ESP CONGO



RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail *Progrès

Coopération Congo – Banque Africaine de Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
Projet d'Electrification Rurale au Congo (PERCO)

Cellule d'Exécution du Projet (CEP)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur: Energie

Référence de l'accord de financement: 2100150028193
N° d'Identification du Projet: P-CG-FA0-001

Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique / Cellule d'Exécution du Projet a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Electrification Rurale au Congo, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat pour le recrutement d'un Bureau d'Etude qui assurera l'ensemble des prestations de formation de la cellule du projet basée au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique mise en place pour suivre l'ensemble des activités du projet.

1. Objectifs de la mission

Sous la supervision du Directeur de Projet, les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

- Une Formation N°1 dans les bureaux du Consultant:
La formation dans les bureaux du Consultant doit couvrir l'ensemble des prestations, des études de faisabilité de construction de réseaux pour l'électrification rurale au dossier d'appel d'offre. A titre indicatif, la formation contiendra:
- la formation des agents à l'utilisation d'un logiciel de planification d'électrification rurale à travers un système d'information géographique «SIG» (ArcGis, Manifold,...);
- la formation des agents à la vérification électrique des réseaux préconisés par le logiciel de planification;
- La formation des agents aux études électrotechniques et mécaniques de ces réseaux et à l'élaboration des quantitatifs en vue de lancer un appel d'offre.

• Formation n°2 dans les bureaux de la cellule PERCO:

La formation dans les bureaux de la Cellule PERCO, plus

pratique et doit couvrir l'ensemble des prestations liées à la vérification des études d'exécution jusqu'au contrôle des travaux sur site. A titre indicatif, la formation contiendra:

- la formation des agents à l'utilisation d'un logiciel électrique et mécanique permettant de vérifier les études d'exécution (le logiciel peut-être le même que pour la formation n°1);
- la formation des agents au contrôle des travaux de construction des réseaux moyenne et basse tension (tirage de câble, respect des hauteurs de garde....) et à la gestion des contrats de travaux.

2. Profil du Consultant

Pour les deux formations, les principales tâches du Consultant sont :

- Elaborer un programme de formation (à partir du programme qu'il aura déjà fourni dans son offre), avec un calendrier détaillé défini de commun accord avec le Maître d'ouvrage;
- Définir/valider les dates de formation avec le Maître d'ouvrage;
- Elaborer des modules de formation détaillés (détailler toutes les étapes d'une procédure avec un lexique) et illustratifs (avec des captures d'écrans) permettant à tous les participants de capitaliser sur les acquis de la formation, en copie papier (un par participant et cinq pour l'archivage du projet) et électronique (Word, Power Point ou autre...);
- Former le groupe de participants selon le calendrier défini ci-dessus;
- Installer le(s) logiciel(s) chez le client et former à son utilisation;
- Evaluer les formations et les participants et faire des recommandations ciblées (sur les participants) et sur l'utilisation des logiciels.

Le consultant devra soumettre un chronogramme précis des prestations qui doivent être fonction de la méthodologie arrêtée.

La durée maximum est fixée à 1,5 mois à compter de la date de signature du contrat (y compris les délais de dépôt des documents finaux).

La Cellule d'Exécution du Projet invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008 révisé en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 8h00 à 15h00 (heure locale: GMT+1)

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 25 juillet 2016 à 13 heures et porter expressément la mention «Renforcement des capacités du personnel technique de la cellule PERCO».

Cellule d'Exécution du Projet
À l'attention: Monsieur Geoffroy GANKOUE-DZON,
Directeur de Projet
Immeuble des Mines et Energies (3^{ème} étage bis),
Place de la République (Ex Rond-point du CCF)
BP: 2120, Brazzaville
Tel: +242 06 982 98 93 / 06 924 75 27 / 05 556 78 80
E-mail: perco13@yahoo.fr; projetperco13@gmail.com.

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

Le Sénégal et l'A.f.d s'engagent à appuyer l'agriculture congolaise

Le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, a échangé, mercredi 8 juin 2016, à son cabinet de travail, à Brazzaville, avec, successivement, une délégation de l'A.f.d (Agence française de développement), conduite par Stéphane Madaule, directeur de cette agence au Congo, et, ensuite, avec l'ambassadrice du Sénégal au Congo, Mme Batoura Kane Niang. Les deux interlocuteurs ont exprimé leur engagement à soutenir le développement de l'agriculture congolaise.

Au sortir de l'entretien, Stéphane Madaule a indiqué qu'il est venu féliciter le ministre d'Etat Henri Djombo pour sa nomination et son ordre protocolaire qui montre, d'une certaine manière, l'importance accordée à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche au Congo. Deux projets vont être lancés, comme il l'a expliqué: «C'est un soutien récent, mais fort, pour essayer de construire une agriculture performante, permettant à ce pays d'atteindre, dans le futur, la sécurité alimentaire. Le soutien que l'A.f.d apporte au Congo prend la forme d'un projet de développement qui est en cours d'instruction avec deux volets distincts. Le premier vise la relance de la filière cacao. Notre ambition, c'est de relancer cette filière cacao, surtout que le Congo était producteur de cacao. Pour cela, nous avons un projet de financement de cette relance,

avec une étude de faisabilité qui est en cours de réalisation, avec l'idée de produire du cacao qui permettra aux paysans d'avoir un revenu. La relance de la filière cacao doit se faire en complémentarité parfaite avec un couvert forestier demandé par les autorités locales, de manière à ce que le cacao soit complémentaire à la protection de la forêt, dans la zone Nord du pays. Le deuxième axe d'intervention de l'Agence française de développement, c'est d'aider au développement de l'agriculture vivrière périurbaine et notamment du maraichage, de manière à alimenter les villes, notamment Brazzaville et Pointe-Noire, dans un premier temps, en produits vivriers de qualité, et à des coûts raisonnables pour les populations. Nous avons engagé une étude de faisabilité, à la demande du gouvernement, qui va se traduire par un projet qui passera à notre conseil d'administration,



Henri Djombo s'entretenant avec Mme Batoura Kane Niang, ambassadrice du Sénégal au Congo.

d'ici la fin de l'année». A son tour, Mme Batoura Kane Niang a évoqué, avec le ministre d'Etat Djombo, la coopération entre le Sénégal et le Congo, dans le domaine de l'agriculture, dans la perspective de la tenue de la 4^e session de la grande commission mixte Sénégal-Congo, au mois de juillet prochain. La réunion des experts a eu lieu à Dakar, en 2014. Des projets de coopération qui ont été élaborés. «Je suis venue échanger avec lui sur le contenu de ces projets et lui dire aussi qu'il y a deux ministères dont il a hérité pour lesquels il n'y a pas encore de projets. Au moment de la réunion préparatoire dans ces domaines, des experts de

envoyés. C'est pour que le nouveau ministre est appelé à prendre en compte cette préoccupation, dans la préparation de cette commission mixte», a-t-elle déclaré. «C'est la raison pour laquelle je suis venue le rencontrer, pour l'informer de ce qui a été fait et de ce que nous attendons aussi de cette coopération avec le Congo, éventuellement, échanger des expériences dans certains domaines dans lesquels nous pensons être en avance et prendre l'expérience des Congolais, là où le Congo est en avance, pour l'intérêt supérieur de nos pays respectifs et de l'Afrique», a-t-elle précisé.

Philippe BANZ

Journée de l'enfant africain

Pour un enseignement des droits de l'homme dès l'école primaire

Devenu une tradition, dans plusieurs pays du continent et d'ailleurs, la journée de l'enfant africain a été célébrée en différé, vendredi 17 juin 2016, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères, à Brazzaville, par le Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, en partenariat avec l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance). La cérémonie a connu la participation de près d'une centaine d'enfants, venus des quatre coins de la capitale. Parmi les recommandations prises, il y a celle portant sur l'introduction de l'enseignement des droits de l'homme au primaire et au secondaire, ainsi que dans les écoles de formation de la Force publique.

La célébration de la journée de l'enfant africain a été marquée, entre autres, par le discours de la présidente départementale du parlement des enfants de Brazzaville, Mlle Juliana Itoua, qui a plaidé pour une meilleure protection des enfants. «L'enfant, dit un adage, est le berceau de l'humanité. Et les enfants sont toujours victimes en situation de conflits. Ils ont donc besoin que leurs droits soient pris en compte: l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement. C'est pourquoi, je saisis l'occasion d'exhorter toutes les autorités nationales et internationales à faire des efforts nécessaires pour continuer à protéger nos droits», a-t-elle dit. Malgré les efforts du gouvernement en la matière, beaucoup reste à faire, a souligné le Dr Aloys Kamuragiye, représentant de l'Unicef. Il a, à cet effet, demandé au gouvernement du Congo de mettre en place les textes d'application, pour

mettre en œuvre certaines conventions internationales relatives aux droits des enfants: «Les enfants du Congo invitent le gouvernement, les institutions internationales, organisations de la société civile et communautés à reconnaître et respecter leurs engagements, pour améliorer la condition des enfants. Et, je voudrais en appeler aux autorités du Congo, pour qu'elles jouissent de tous leurs devoirs, en vue d'accélérer la signature des textes d'application de la loi n°4/2010 du 14 juin portant protection de l'enfant en République du Congo». Peu après, une communication sur l'arsenal juridique protégeant les enfants dans les situations de conflits et de crises a été faite par Joseph Bivihou, directeur de la protection légale de l'enfance du Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones. Dans son exposé, il a, d'em-



Faire des efforts nécessaires pour continuer à protéger les droits des enfants.

blée, évoqué les différents instruments juridiques, au niveau national et international. Mais, la non-transposition dans le droit interne des dispositions existantes, des protocoles de Genève et l'ignorance du dispositif par beaucoup d'acteurs et la communauté empêche l'application de ces conventions. Il a, pour ce faire, recommandé la transposition des dispositions pertinentes des conventions et protocoles de Genève dans le corps juridique interne et la vulgarisation du dispositif auprès des acteurs et de la communauté. L'autre recommandation porte sur l'introduction de l'enseignement des droits de l'homme au primaire et au secondaire, ainsi que dans les écoles de formation de la Force publique. Dans son allocution de circonstance, Christian Aboké-Ndza,

directeur de cabinet de la ministre en charge des affaires sociales, a affirmé que les trois recommandations formulées à cette occasion intégreront leur plaidoyer avec l'Unicef. Notons que cette cérémonie a été, aussi, marquée par un concours de slam, qui a opposé six élèves du collège et du lycée, issus de deux établissements privés de Brazzaville. Ceci, bien entendu, en rapport avec le thème de l'année: «Conflits et crises en Afrique: protégeons les droits de tous les enfants». Et après avoir relaté des scènes se rapportant au thème, l'élève Loïc Malonga d'Acb+, de la première A, a été sacré meilleur slameur de la journée. Aussi, des prix ont été remis à tous les participants au concours.

Alain-Patrick MASSAMBA

16^e journée mondiale du réfugié

Mettre fin aux conflits forçant les personnes à fuir leurs pays

Le 20 juin de chaque année est célébrée la journée mondiale du réfugié. La 16^e journée, commémorée cette année, a eu pour thème: «Rêve et espoir pour un lendemain meilleur». Au Congo, le gouvernement a marqué cette journée, lundi 20 juin 2016, d'un thème particulier: «De la vie du gouvernement congolais, une interpellation sur la vie particulière du réfugié». La rencontre autour de ce thème a eu lieu dans la salle de l'auditorium des affaires étrangères, à Brazzaville, sous les auspices de Mme Antoinette Dinga-Djondo, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité. En présence de Trahoré Ibrahim, représentant du H.c.r (Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés) au Congo, et du Dr Aloys Kamuragiye, représentant de l'Unicef (Fonds des nations unies pour l'enfance).



Une vue des personnes réfugiés.

De nombreux réfugiés résidant au Congo ont pris part à la célébration de la journée mondiale du réfugié, à Brazzaville.

Livrant le message du haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, à l'occasion de ladite journée, Trahoré Ibrahim a souligné que, chaque année, le H.c.r s'efforce de lever une lueur d'espoir dans les statistiques mondiales, afin de démontrer que le monde parvient à trouver des solutions durables pour guérir les traumatismes subis au quotidien par les réfugiés. «Du fait du nombre, de la complexité et de la nature prolongée des conflits, le déplacement forcé atteint, aujourd'hui, des niveaux sans précédent, depuis la création des Nations unies. Actuellement, on compte plus de 60 millions de personnes déracinées dans le monde. Dans ce contexte tragique, des niveaux inquiétants de xénophobie ainsi que d'hostilité de la rhétorique politique sur les questions d'asile et de migration font peser une menace sur les accords internationaux qui protègent les personnes forcées à fuir la guerre ou la persécution», a-t-il indiqué.

Pour le H.c.r, l'année 2016 représente un moment décisif pour la cause des réfugiés. «Cette année doit être celle d'une prise de responsabilité collective et d'actions conjointes, pour mettre fin aux conflits forçant les personnes à fuir et pour aider ces millions de gens dont la vie a été détruite par la violence», a poursuivi le représentant du H.c.r. Pour la ministre Antoinette Dinga-Djondo, la journée mondiale du réfugié rappelle à la conscience universelle des problèmes sans cesse croissants des réfugiés, à travers le monde. En effet, selon les estimations, le nombre de personnes qui ont traversé les frontières de leurs pays d'origine et en quête de protection internationale s'élève, actuellement, à plus de 20 millions. A ce jour, le Congo rencontre près de 55 mille réfugiés. «L'Afrique n'est pas épargnée et, comme si cela ne suffisait pas, elle est devenue le théâtre des actes terroristes souvent perpétrés par ses propres fils, laissant ainsi à leurs frères et sœurs le seul choix de quitter tout ce qu'ils ont amassé. Ce tableau funeste nous impose, tous, de chercher les moyens susceptibles d'empêcher l'apparition de nouveaux conflits», a-t-elle déclaré. Par ailleurs, la population congolaise devrait considérer les réfugiés, non seulement comme des personnes en quête de protection internationale, mais également, comme celles qui peuvent apporter une contribution durable au bien-être des communautés.

Le clou de cette cérémonie a été la remise des prix aux 29 lauréats du concours sur la peinture, le dessin et la poésie. Les conflits sont donc à éviter, si l'on veut réduire le nombre de réfugiés dans le monde.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Affaire ex-société Air Afrique: Me Vincent Péna-Pitra présenté au procureur de la République

Accusé de détournement de l'argent des ex-travailleurs de la défunte société aérienne Air Afrique, Me Vincent Péna-Pitra, président du syndicat liquidateur, a été présenté, jeudi 23 juin 2016, au procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Oko-Ngakala. «Aujourd'hui, vous n'êtes pas étonnés de constater que Monsieur Péna-Pitra Vincent, président du syndicat liquidateur de l'ex-compagnie Air Afrique, vient d'être présenté à nous. A ce sujet, je viens de saisir le juge d'instruction du 4^e cabinet d'une information judiciaire à l'encontre de Péna-Pitra Vincent, pour les faits de disposition de biens», a déclaré le procureur de la République. Et de poursuivre: «Il reviendra, dans le cadre de cette procédure, au juge d'instruction du 4^e cabinet, de procéder à l'interrogatoire du susnommé et de poser tous les actes utiles et nécessaires à la manifestation de la vérité, dans le strict respect du principe de la présomption d'innocence». Le procureur de la République a, par la même occasion, invité tous les anciens agents de la multinationale Air Afrique, ainsi que les ayants droit, à garder leur sérénité et à avoir confiance en la justice.

L'I.d.c-Frocad veut mettre en place un comité préparatoire du dialogue politique inclusif

Empêchés de se réunir, il y a quelques jours, au siège de la C.a.d.d (Convention d'action pour la défense de la démocratie), le parti de l'ancien candidat à l'élection présidentielle, André Okombi-Salissa, à Moundali, le 4^e arrondissement de Brazzaville, les membres de l'I.d.c-Frocad se sont, finalement, réunis, le mercredi 22 juin dernier, à Talangaï, dans le 6^e arrondissement, sous le patronage de Charles Zacharie Bowao. Dans la déclaration publiée à l'issue de cette rencontre, les membres de cette plateforme d'opposition affirment poursuivre les contacts avec les autres forces politiques sociales nationales, en vue de mettre en place un comité préparatoire du dialogue politique inclusif. Ils appellent aussi à des manifestations pacifiques de désobéissance civile et citoyenne, dès le mois de juillet prochain, dans le pays.

Ancien candidat à l'élection présidentielle, André Okombi-Salissa se plaint d'être «embastillé» chez lui

Selon R.f.i, dans ses journaux du 22 juin dernier, depuis l'inculpation du général Mokoko, pour «atteinte à la sûreté de l'Etat», d'autres opposants au Congo-Brazzaville affirment être empêchés de mener leurs activités politiques et se disent être victimes d'intimidation, à l'exemple d'André Okombi-Salissa, candidat malheureux à l'élection, qui affirme être «embastillé» à son domicile. Impossible, explique-t-il, d'organiser des réunions avec d'autres leaders politiques et son domicile a été, raconte-t-il, «perquisitionné» par plusieurs dizaines de policiers: «C'est plus d'une cinquantaine de policiers qui sont rentrés, sans un mandat, dans ma résidence, en train de fouiller partout, de casser les véhicules pour trouver un motif. Tout le monde sait que le bon motif pour les hommes politiques, c'est la détention illégale d'armes de guerre, pour après, justement, nous inculper d'atteinte à la sûreté de l'Etat, comme c'est toujours le même motif». Toujours selon la radio française internationale, les autorités congolaises ont nié, de leur côté, toute idée de «harcèlement». Cette fouille-intervention relève d'un «acte normal de procédure», a déclaré le porte-parole de la police, le colonel Jules Monkala-Tchoumou. «Le procureur de la République a donné un mandat aux officiers de police judiciaire. Ils avaient des vérifications à faire, notamment des perquisitions pour regarder les caches d'armes qui ont été révélées par ceux qui sont entendus au parquet. Ils sont arrivés, ils ont vérifié. Et ils ont dû rendre compte à Monsieur le procureur de la République, parce que c'est lui qui les avait mis en mission», a-t-il dit. Selon certains observateurs, ce climat de tension ne se limite pas qu'aux hommes politiques, mais il affecterait aussi des artistes et des militants de la société civile.

On lui impose d'épouser sa femme défunte avant de l'enterrer

Un homme a eu le malheur de perdre sa femme, décédée, dernièrement, à Brazzaville. Le couple aurait eu quatre enfants. L'enterrement était prévu le vendredi 17 juin 2016. Malheureusement, les funérailles ont été annulées. Et pour cause, la famille de la défunte a exigé que le veuf épouse sa femme, avant que cette dernière ne soit mise en terre. Cela s'est passé à Brazzaville.

Score refuse désormais le chèque de banque comme moyen de paiement

Une note signée du directeur général du groupe Score et affichée au portail du tout nouveau supermarché Grand Géant Casino attire l'attention des clients. Il stipule ce qui suit: «Suite aux multiples impayés préjudiciables à nos sociétés, nous informons notre clientèle que les chèques ne seront plus acceptés à la ligne de caisse. Bonne compréhension». Les chèques en bois (sans provision) ont fini par avoir raison des clients honnêtes.

B.e.p.c. (Brevet d'études du premier cycle)

Les épreuves ont été à la hauteur de l'élève moyen

Comme annoncé, la session de juin 2016 du B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle) a eu lieu du 21 au 24 juin 2016, sur l'ensemble du territoire national. A Brazzaville, les épreuves ont été lancées par le directeur de cabinet Adolphe Mbou-Maba en présence du directeur des examens et concours, du président général des jurys et du directeur départemental de l'enseignement primaire. Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, l'a fait à Pointe-Noire. Au total, ils étaient 111.006 candidats, dont 98.307 candidats officiels et 12.699 candidats libres (contre 93.471, en 2015), répartis en 350 centres, à affronter cet examen d'Etat.

Brazzaville a compté 45.456 candidats, répartis en 84 centres. Le directeur de cabinet Adolphe Mbou-Maba s'était rendu dans les centres du 30 octobre 1984, Pierre Mayindou, Sainte Mariale, C.e.g du 28 novembre 1958 (Moukondo, dans le 4^e arrondissement Moundali), C.e.g de la Liberté, qui compte trois centres; les centres des écoles La Fraternité, Trois Francs (Bacongo) et Angola Libre (Makélékélé). Partout, il a encouragé les candidats au travail, car les

sujets proposés «reflètent les leçons que vous avez apprises en classe».

Pour sa part, David Boké, président général des jurys, était rassuré par l'atmosphère dans laquelle s'est déroulée cette session. Selon lui, les rapports reçus des différents centres de l'intérieur du pays indiquent que les épreuves se sont bien déroulées. Il a attiré l'attention des candidats, en leur rappelant que les sujets étaient bien à leur hauteur. «Les sujets ont été élaborés et conçus conformément



Les candidats au centre de l'école Trois Francs, abordant l'épreuve de Maths.

au programme et en tenant compte du candidat moyen», a-t-il insisté.

Signalons que les mesures étaient prises pour permettre à tout candidat, quel que soit son état de santé, de passer l'examen. «Concernant les problèmes de santé, nous avons ouvert deux centres de santé, à l'hôpital de Makélékélé et à l'hôpital de Talangaï. Mais, pour les candidats qui tombent malades, une heure après le lancement des épreuves, il n'y a aucune raison. L'unique

manière de faire, c'est de demander aux parents de venir soigner l'enfant dans le centre, les sujets ne peuvent pas sortir du centre une heure après le début des épreuves», avait-il prévenu. Le rendez-vous est, désormais, pris dans quelques semaines, pour l'annonce des résultats.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau)

Des journées de réflexion, pour améliorer la gestion des ressources humaines

La direction générale de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) a organisé, du 9 au 13 juin 2016, au Centre des métiers de l'eau, à Brazzaville, des journées de réflexion sur l'harmonisation de la gestion des ressources humaines sur le thème: «La place des ressources humaines dans l'évolution ou l'émergence de la S.n.d.e, face aux défis à relever». C'était avec la participation des directeurs départementaux des exploitations de Brazzaville-Pool, Pointe-Noire-Kouilou, Bouenza-Lékoumou, Plateaux, Cuvettes, Sangha, Likouala, ainsi des chefs de services, des personnels de l'administration et du matériel. Ces journées de réflexion, qui se sont déroulées sous le patronage de Louis-Patrice Ngagnon, directeur général de la S.n.d.e, ont abouti à un certain nombre de propositions pour l'amélioration de la gestion des ressources humaines au sein de la S.n.d.e.

L'ouverture des travaux, Louis-Patrice Ngagnon a présenté l'objectif de ces journées de réflexion, en ces termes: «La ressource humaine est la première richesse de la fondation d'une entreprise. Elle doit être gérée au mieux, notamment en période de rareté des ressources matérielles et financières». La discipline, la formation, le détachement, la gestion administrative du personnel, les tâches à haut risque, le nouvel organigramme, la motivation, la réponse du directeur général à la lettre des syndicalistes de la S.n.d.e, le partage des connaissances, etc, tels sont entre autres points débattus au cours de ces journées, dont les travaux en atelier ont été dirigés par Max Aimé Isidore Otalé, directeur des ressources humaines à la S.n.d.e. La reconnaissance des diplômés a été au cœur des préoccupations, car certains agents et cadres sont soup-

çonnés d'avoir introduit de faux diplômes dans leurs dossiers, pour avoir des salaires importants. «Tout agent ayant introduit, dans son dossier, un diplôme avéré faux après contrôle et vérification auprès des organismes agréés, est passible de licenciement pour faux et usage de faux», a rappelé la direction générale.

Face aux préoccupations soulevées, des pistes de solutions ont été retenues: susciter le départ à la retraite anticipée aussi bien des agents valides ayant totalisé la durée requise d'obtention de la pension que des agents en état d'invalidité professionnelle avérée; remplacer les agents ayant fait valoir leurs droits à la retraite par le recrutement graduel des tâches restants; accompagner les tâcherons qui le désirent dans la création des petites et moyennes entreprises amenées à sceller un partenariat avec la S.n.d.e dans le sens de l'externalisation des actions



Photo de famille.

commerciales telles que le recouvrement des créances techniques, notamment les branchements et la réalisation de la plomberie sanitaire. Ce projet pourrait, avec l'appui du gouvernement, faire l'objet d'un financement de la Banque mondiale, à travers le Fonds d'appui à coûts partagés du Pade (Projet d'appui pour la diversification de l'économie). En ce qui concerne les formations, il a été recommandé de rétablir l'équité dans les procédures de mise en formation et de recyclage de tous les agents. Concernant l'incompatibilité des fonctions d'administrateur et de syndicaliste: prendre une note interdisant le cumul de la fonction d'administrateur (chef de service ou directeur) à celui de syndicaliste. Le syndicaliste promu doit léguer son pouvoir syndical à un membre de sa formation syndicale.

Pour les questions de suivi de la carrière administrative des agents et du volet sécurité sociale, il a été décidé de relancer la tenue des sessions annuelles des Cass départementales et nationales, pour éradiquer les

dysfonctionnements constatés; régulariser les avancements automatiques et les situations de reclassement en veille au sein de l'entreprise. A cet effet, faire le point du nombre des agents en attente et éloigner les contentieux.

Le directeur général de la S.n.d.e, qui tient à l'équité et l'égalité des chances, a appelé les uns et les autres à réécrire ensemble l'histoire de cette entreprise publique, «dans l'amour, la tolérance et la fraternité». «Evitons les situations désolantes et déconcertantes, deux agents recrutés la même année, l'un se trouve être propulsé en hors catégorie, et l'autre végète encore au bas de l'échelle, alors, une interrogation pour tous. A quoi cela est dû, alors que les avancements selon notre convention en vigueur sont automatiques. Face à cela, j'en appelle à la médiation», s'est-il indigné. En tout cas, à la S.n.d.e, rien ne sera plus comme avant, la rupture est déjà en marche.

Pascal Azad DOKO

44^e journée mondiale de l'environnement

Préserver l'environnement, une des urgences des temps présents

La célébration de la 44^e journée mondiale de l'environnement a donné lieu à plusieurs manifestations, à Brazzaville, du 1^{er} au 5 juin 2016, pour une meilleure sensibilisation des populations, sous le patronage de Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement.

Le 1^{er} juin 2016, Rosalie Matondo a eu une séance de sensibilisation avec les femmes ambassadrices et les épouses des diplomates des pays représentés au Congo, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville. On a noté la présence de nombreuses femmes, entre autres, Mme Marie-Charlotte Fayanga, ambassadrice centrafricaine, doyenne du corps diplomatique, Mme Kalzeube Neldikingar Madjimta, ambassadrice tchadienne, vice-doyenne, et Mme Stephanie S. Sullivan, ambassadrice américaine. Vendredi 3 juin, la ministre Matondo a donné lecture du message du gouvernement sur l'engagement du Congo de susciter l'éveil des consciences citoyennes en faveur de la préservation de l'environnement. Samedi 4 juin, une opération de planting d'arbres a été organisée sur le site du complexe sportif La concorde de Kintélé, avec l'ensemble du personnel

relevant de son ministère. Le dimanche 5 juin, les activités de la célébration de la journée ont été bouclées par une opération d'assainissement des cinq marchés de Brazzaville: Tembè na ba mbanda, à Talangai; Ouenzé; Poto-Poto 2; Ngambio, à Mfilou; et le marché Bourreau, à Makélékélé, avec l'appui des responsables de ces arrondissements et des femmes vendeuses. Instituée par le P.n.u.e (Programme des Nations unies pour l'environnement), la journée mondiale de l'environnement est célébrée le 5 juin de chaque année. Pour 2016, le thème est: «Libérez votre instinct sauvage pour protéger la vie». Cette brûlante thématique invite à condamner, sous toutes leurs formes, le trafic illicite et le commerce illégal des produits issus des espèces sauvages et à s'investir à la recherche des solutions idoines visant la lutte contre les menaces qui pèsent sur ces espèces. Ce trafic occupe, désormais, la



Mme Rosalie Matondo, pelle en main, posant un acte symbolique d'assainissement.

4^e place au classement mondial des commerces illicites, après le trafic de drogue, la traite des êtres humains et le trafic des armes. Dans son message, Mme Rosalie Matondo a présenté les efforts du gouvernement congolais dans la préservation de l'environnement, devenue l'une des urgences des temps présents, suivant le projet de société du président de la République. «L'engagement de notre pays aux côtés des autres Etats s'illustre à travers la ratification des traités internationaux et des textes législatifs couronnant la gestion des ressources naturelles. Cette journée doit mettre en valeur les actions de tout un chacun en faveur de l'environnement et de donner aux

actions individuelles une puissance collective devant générer un impact positif sur la planète. C'est pour cette raison que nous devons continuer à travailler dans la mouvance de la communauté internationale, en faveur des actions concertées, pour construire un monde véritablement plus sûr et plus durable, qui prend en compte l'héritage intergénérationnel qu'est l'environnement», a-t-elle déclaré. Il est donc temps d'agir maintenant, car l'inaction aura des impacts qui dépassent la simple sphère environnementale, a-t-elle lancé.

Philippe BANZ

Diversification de l'économie congolaise

Armer davantage les acteurs du secteur public et privé impliqués dans ce domaine

Le Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie), représenté par son coordonnateur, Joseph Mbossa, a organisé, mardi 14 juin 2016, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, en partenariat avec la Banque mondiale, et le groupe français Medef International, représenté par le chargé de mission Michael Mardyks, un atelier consacré aux enjeux et critères de l'attractivité du Congo en matière des investissements étrangers sur le thème: «Les meilleures pratiques de promotion des investissements au Congo». But de cet atelier: armer davantage les acteurs du secteur public et privé impliqués dans le processus de diversification de l'économie congolaise, sur des outils de communication et de promotion des investissements étrangers.



Les participants pendant les travaux.

Pendant l'atelier organisé par le Pade et ses partenaires, les échanges ont permis aux participants venus des secteurs publics et privés d'être éduqués sur les bonnes pratiques d'investissements au Congo et comment ce pays doit-il s'insérer dans la chaîne des valeurs régionales et mondiales. De même, ils ont pris connaissance des critères objectifs d'attraction des investissements internationaux, parmi lesquels la taille du marché; le capital humain et le climat des affaires; les critères subjectifs, comme la transparence, la stabilité, etc. Au cours des travaux, il a été également question de définir la marque du Congo, une marque dont le fonds est constitué de la forêt du bassin du Congo, deuxième poumon économique de la planète. Dans son mot d'usage, le représentant de la Banque mondiale, Djibrilla A. Issa, est revenu, longuement, sur le contexte économique actuel. Il a, également, fait observer que le potentiel naturel du Congo, la construction des infrastructures de communications et des télécommunications constitue un pas important dans l'appel des capitaux étrangers. Pour sa part, Paul Giniès, expert et président de Strat conseil, a affirmé que le Congo dispose d'importants atouts. Il est donc question de se focaliser sur les chaînes de valeurs nationales et sous-régionales. Joseph Mbossa a lié la diversification de l'économie congolaise à la promotion de l'investissement privé, afin d'opérationnaliser les filières dont le Congo dispose. «Il s'agit également de transformer les avantages comparatifs qu'offrent ces filières en avantages compétitifs. Le plus important consiste à veiller aux critères de prise de décisions des investisseurs, et il faut travailler de telle sorte que l'environnement des affaires s'améliore davantage au Congo, c'est-à-dire booster les opérateurs économiques à d'avantages financiers», a-t-il souligné. Le coordonnateur du Pade a tenu à préciser, par ailleurs: «L'une des préoccupations du monde des affaires reste l'application des textes de loi devant assouplir les conditions d'entreprendre au Congo. Le Pade a proposé, à ce jour, une trentaine de textes de réforme dont quelques-uns ont été approuvés par les autorités. Ce qui reste à faire, c'est de travailler pour que ces décrets soient appliqués». Au cours des travaux, les participants ont aussi convenu sur la nécessité de se focaliser sur les P.m.e (Petites et moyennes entreprises) et P.m.i (Petites et moyennes industries), en incitant le financement des entreprises et l'amélioration de la performance logistique des entreprises. Et en dehors de l'amélioration du climat des affaires au Congo et le financement des entreprises, ils ont mis un accent particulier sur la constitution des chaînes de valeurs, la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et l'accès facile des P.m.e et P.m.i aux divers marchés.

Alain-Patrick MASSAMBA

Pade-Medef International

Les experts du Medef international satisfaits de leur mission

Dans le cadre du partenariat avec Medef international (Mouvement des entreprises de France), le premier syndicat patronal français, une délégation du Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie), conduite par son coordonnateur, Joseph Mbossa, accompagné de Sekou Camara, directeur des opérations du Fonds d'appui à coûts partagés, a séjourné à Pointe-Noire, du 16 au 17 juin dernier. Pendant deux jours, les experts du Medef international, en prospection pour la première fois dans la ville océane, ont échangé avec les opérateurs économiques congolais dirigeants des entreprises et sociétés que le Pade, à travers le Fonds d'appui à coûts partagés, accompagne dans le renforcement de leurs capacités.



Pendant la rencontre avec les experts du Medef.

Pendant la rencontre avec la délégation des experts français de Medef international, chaque dirigeant ou représentant a présenté, de manière succincte, la situation de son entreprise ou de sa société, les difficultés rencontrées et les potentialités de développement qui se présentent. En ce qui concerne les difficultés, c'est le manque de financement, l'inadéquation ou la vétusté du matériel de travail qui ont été, surtout, relevés. Après avoir passé au peigne fin tous ces problèmes, on peut retenir, globalement, que les experts du Medef international, qui ont pris bonne note de tous ces desiderata, sont repartis, visiblement, satisfaits d'avoir vu, au Congo, des acteurs économiques debout qui veulent s'insérer comme de véritables producteurs de biens et de services, mais qui ont un certain nombre de défis

à relever. L'établissement des partenariats avec des sociétés françaises peut être une piste salutaire, pour leur permettre de promouvoir la diversification de l'économie congolaise. «Nous osons croire que les experts du Medef, arrivés en France, pourront poursuivre leur travail d'identification des opérateurs économiques français qui seront intéressés par les opportunités qu'ils ont vues au Congo, afin de les intéresser à venir y investir», a confié l'un d'entre eux. Pour la petite histoire, les activités de Medef international accordent une place privilégiée à l'Afrique. La relation entre le Congo et le Medef international veulent s'inscrire dans la durée. Elle se traduit, notamment, par le partenariat opérationnel avec son homologue congolais Uni-Congo.

Equateur Denis NGUIMBI

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joaquim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Saisie & Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tel: 05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net



Opinion

Pourquoi nous insistons sur les chiffres et le contexte pour la transformation structurelle en Afrique centrale

Plaidoyer pour une appropriation des profils pays nouvellement initiés par les décideurs politiques des pays d'Afrique centrale à la suite de leur présentation au public le 9 juin 2016 à Yaoundé, au Cameroun Par le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).

Nous de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) avons diffusé cette chanson plusieurs fois déjà: l'Afrique a besoin de la transformation structurelle, et non d'une croissance non assortie de création d'emplois (avec son corollaire d'impact social), comme c'est le cas depuis un certain temps. Nous avons même clamé haut et fort la nécessité de se méfier de toute croissance qui repose simplement sur la formule de commercialisation des matières premières et de la collecte de rentes issues du secteur extractif très capitalistique. Cette formule, nous le reconnaissons, est en perte de vitesse – et maintenant, nous pouvons le témoigner ensemble, les tendances des données ne mentent pas. Les fortes prévisions de croissance (plus de 5%) annoncées à travers le continent, surtout celles de l'Afrique centrale au début de l'année 2015, ne pouvaient tout simplement pas tenir, en raison de l'impitoyable effondrement des cours des produits de base sur le marché international, surtout ceux du pétrole – la principale source de revenus de la sous-région. Cette situation a tout simplement plombé les finances publiques de la sous-région. Mais, au-delà des effets de la chute des prix du pétrole, les ressources publiques ont été mises à mal par un conflit dévastateur en République centrafricaine (déjà résolu) et une guerre de civilisation asymétrique et coûteuse déclarée par les terroristes au Cameroun et au Tchad, ainsi que dans leurs pays voisins d'Afrique de l'Ouest, le Nigeria et le Niger.

L'Afrique centrale traverse des moments difficiles – des moments pendant lesquels ses États sont contraints de faire les choses différemment afin d'obtenir des résultats différents. Le sermon de la transformation structurelle que nous prêchons est juste un rappel de ce qu'il n'est plus plausible de dépendre essentiellement de la commercialisation des matières premières telles que le pétrole, le bois, le cobalt, le coltan, le manganèse, la bauxite, le diamant ou l'or; de s'investir dans l'agriculture traditionnelle à faible productivité, qui débouche sur la vente des fèves de cacao, des grains de café et de la banane; ou de négliger l'exportation des services de qualité (dans les finances, la construction, les transports, la culture, la communication, etc.) dans la chaîne de valeur globale. La transformation P.O. Box 14935 Yaoundé, Cameroon; Tél: (237-2) 231 461; Fax: (237-2) 233 185; E-mail: casrdc@uneca.org; Web: www.uneca.org/fr/sro/ac/structurelle implique que les pays réorientent leurs actions pour réaliser une croissance économique privilégiant l'élément humain en procédant à une réallocation des facteurs des activités économiques à faible productivité (secteur primaire) vers celles qui ont une forte productivité (secteurs secondaire et tertiaire). Dans le contexte actuel, la transformation structurelle des pays de la sous-région Afrique centrale est synonyme d'expansion du secteur manufacturier à forte productivité. Notre assertion est étayée par les résultats obtenus sur le terrain dans le cadre de la première série de profils pays qui examinent les tendances économiques 2015 au Cameroun, en République centrafricaine, en République du Congo et à Sao Tomé & Principe.

Pour le Cameroun, nous soutenons que même si le choc pétrolier a été maîtrisé grâce à son économie relativement diversifiée, le pays doit procéder à une diversification substantielle de sa base d'exportation au-delà de l'or noir, renforcer sa capacité de mobilisation des ressources internes pour le financement des projets et rétablir la sécurité totale dans les zones secouées par les attaques terroristes désormais réduites. Par-dessus tout ceci, nous suggérons que le pays accorde la priorité à la production accrue d'électricité pour alimenter le secteur manufacturier fortement productif afin de créer de la valeur ajoutée et assurer un bon positionnement dans les chaînes de valeur globales.

Pour la République centrafricaine, nos analyses se sont orientées vers la nécessité pour l'État de réaffirmer son autorité en tant que garant de la paix et de la stabilité (après un conflit ravageur de trois ans); cela est possible avec l'aide de la communauté internationale. Mais le réel salut économique en termes moins bruyants, nous l'avons dit, doit s'ancre sur

la transformation de son agriculture traditionnelle à faible productivité et une réduction de la forte dépendance de l'exportation des produits à l'état brut au profit d'exportations à valeur ajoutée.

Ceci nous ramène à notre thèse globale de l'industrialisation par la production manufacturière.

Si la thèse du développement du secteur manufacturier est justifiée en République du Congo, à la suite de notre analyse pour 2015, nous allons un peu plus loin pour mettre l'accent sur la nécessité pour le pays de fournir des efforts encore accrus dans la diversification de ses sources de revenus au-delà de l'exportation du pétrole, en capitalisant sur son agriculture et son secteur forestier. Nous soutenons que la donne peut totalement changer grâce à une action rapide sur le développement des infrastructures de transport qui faciliteraient les transactions des agriculteurs et des entrepreneurs.

Et pour davantage étayer notre argument en faveur d'une prise de décisions dûment éclairées en Afrique, nos résultats sur les tendances des données macroéconomiques de Sao Tomé & Principe pour 2015 montrent que les priorités du pays en matière de transformation, à la différence de celles de ses pairs ci-dessus examinées, doivent reposer plus sur le développement des services de haute valeur que sur le secteur manufacturier. N'étant pas dotée d'abondantes richesses et ressources naturelles et humaines comme ses pairs de la CEEAC, Sao Tomé & Principe, selon notre hypothèse, doit s'atteler à la transformation des secteurs des transports, de la communication et du tourisme, d'où elle peut tirer son avantage comparatif. Mais elle doit absolument résoudre un problème pour y parvenir – c'est-à-dire développer sa capacité à mobiliser les ressources internes pour son propre développement, et sortir ainsi de sa dépendance actuelle de l'aide publique au développement des pays donateurs.

Bien que notre approche des projets de politiques pour les sept pays que couvre notre bureau sous-régional (Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, Guinée équatoriale, Gabon et Sao Tomé & Principe) dans le cadre des profils pays s'appuie sur les données, la revue a une singularité particulière. Nous analysons les tendances des données pour comprendre leur signification et fournir ainsi aux planificateurs de la sous-région des éléments utiles qui leur permettent de s'interroger à tout moment sur la voie qu'ils empruntent pour réaliser la croissance économique inclusive. Et cela arrive à un moment plus qu'opportun, où la plupart d'entre eux sont en plein ajustement de leurs stratégies pour l'émergence dans un proche avenir. Parce que nous avons pris l'engagement de privilégier l'Afrique, les profils sont publiés avec la pleine collaboration de nos partenaires parties prenantes des institutions publiques et non publiques qui détiennent les données primaires nécessaires pour l'exercice.

Ils ne sont pas publiés pour meubler le temps, mais pour apporter une réponse réelle aux besoins contextuels des économies en mutations de la sous-région. Nous le faisons en nous appuyant amplement sur l'analogie selon laquelle les chiffres et le contexte sont pour les planificateurs ce que la couronne et son joyau représentent pour la royauté. Et, en tant que ministre, planificateur, parlementaire, chercheur ou membre des médias, vous vous faciliterez davantage la tâche en acquérant chacun des profils publiés. Ils sont pratiques, simples et digests. Alors, soyez à l'affût !

Informations-Contacts:

Visitez le site www.uneca.org pour plus d'informations ou contactez le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique situé à la Rue de l'imprimerie nationale, derrière l'ancienne Présidence, à Yaoundé, Cameroun.

Demandez le service de gestion des savoirs pour avoir votre exemplaire quand il sera disponible en envoyant un courriel à sroca@uneca.org ou en appelant le 237 222504321 . Un moyen plus simple serait un téléchargement rapide sur le site:

www.uneca.org/publications/country-profiles

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT)**

**EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE ET A POINTE NOIRE DANS LES METIERS DE LA GOUVERNANTE DE MAISON, DE LA MAJORDOME, DU VALET ET DE LA FEMME DE CHAMBRE DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.1 :
FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES VULNERABLES**

N°SC001/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la gouvernante de la maison, de la majordome, du valet et de la femme de chambre dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité;
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente au

centre de formation; *S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;

6. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place;

7. Animer des sessions de formation technique en Gouvernante de maison/Majordome, Valet/ Femme de chambre pendant une période de six (06) mois. Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.

8. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui.

9. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")

10. Identifier les entreprises de stages;

11. Disposer de conventions de stage conclues avec les entreprises pour faciliter la mise en stage des apprenants;

12. Placer les apprenants en stage pour une durée de trois mois;

13. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage.

14. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les critères retenus ainsi que des indemnités prévues pour les entreprises;

15. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement des prestataires privés de formation qui auront la charge de dispenser les formations ci – après réparti en deux métiers distincts pour une durée de six (6) mois:

- Métier 1: Gouvernante de maison/Majordome;

- Métier 2: Valet/ Femme de chambre.

Les prestataires de formation intéressés peuvent soumissionner pour un ou les deux métiers.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention : «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la gouvernante de la maison, de la majordome, du valet et de la femme de chambre dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC001/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci – dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

5 –La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
Unité de Gestion du Projet
Située : 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
Email : congo.pdce@yahoo.fr
Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur

Téléphone KIMPOLO

**Ministère de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche**



AVIS GENERAL DE RECRUTEMENT

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Don du Fond International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA) pour l'exécution du Programme de Renforcement des Capacités du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), en vue de mettre en place le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), d'une durée de six (6) ans.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a confié au Cabinet K'EDGE Consult SARL, Cabinet de Recrutement International, la mission d'assistance au recrutement du personnel de l'Unité de Coordination du Projet (PD-PAC).

Cette Unité de Coordination du Projet (UCP) sera composée de la manière suivante :

- Un Coordonnateur (H/F) ;
- Un Responsable Administratif et Financier (H/F) ;
- Un Responsable Planification et Suivi Évaluation (H/F);
- Un Spécialiste en Passation de Marchés (H/F) ;
- Deux Comptables (H/F) ;
- Un Spécialiste Pêche Continentale (H/F) ;
- Un Spécialiste Aquaculture (H/F) ;
- Un Animateur Rural (H/F).

1. Composition du Dossier et délais de transmission

Le dossier de candidature des postulants doit contenir les pièces suivantes:

- Lettre de motivation précisant la référence du poste pour lequel le candidat postule;
- Curriculum vitae indiquant le pays de résidence, le titre du diplôme et la spécialité, les coordonnées précises (email et téléphone avec indicatif pays), et détaillant l'expérience professionnelle, de la plus récente à la plus ancienne, avec indication de la nature exacte des fonctions exercées;
- Copie certifiée conforme du diplôme requis pour le profil;
- Copie d'une pièce d'identité à jour justifiant de la nationalité congolaise.

Les candidatures doivent être impérativement transmises en deux versions, au plus tard le 10 juillet 2016 comme suit:

- En version papier: adressée ou déposée à la permanence du Cabinet K'EDGE Consult SARL, sise au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), 2ème étage, demander la Direction des Études et de la Planification (DEP), Porte N°4, du lundi au vendredi de 09 h à 14 h, Tel : 00 242 05 660 98 07 et
- En version électronique: exclusivement au format Word, PDF ou JPEG et adressés à

l'adresse e-mail du Cabinet K'EDGE Consult SARL: kedgeconsult@gmail.com.

NB. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour des évaluations (posséder une adresse électronique à jour)

Les termes de références complets de chaque poste, dont les avis spécifiques sont publiés dans les journaux, dans les sites web d'emploi, affichés à l'ONEMO et au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), peuvent être retirés à la permanence du Cabinet K'EDGE Consult, sise au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), 2ème étage, demander la Direction des Études et de la Planification (DEP), Porte N°4, du lundi au vendredi de 09 h à 14 h, Tel: 00 242 05 660 98 07 ou obtenus sur demande par mail à: kedgeconsult@gmail.com

Aucun renseignement ne pourra être donné par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche sur la réception et le traitement des dossiers de candidature, qui sont entièrement sous traités au Cabinet K'EDGE Consult SARL.

Fait à Brazzaville, le 23 juin 2016

Le Président du Comité de Gestion
du Don FIDA,
Directeur des Études et de la Planification
du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage
et de la Pêche

Pierre MPANDOU

Dynamique citoyenne «Pona ékolo - Samu na bwala» Lancement d'une campagne «Tolérance zéro»

«De la rupture à la tolérance zéro, quel apport pour les organisations de mobilisation?», tel est le thème de la deuxième session ordinaire du comité directeur de l'Association Dynamique citoyenne «Pona ékolo - Samu na bwala», qui s'est déroulée du 13 au 18 juin 2016, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville de Brazzaville, sous le patronage du coordonnateur général de cette organisation proche de la majorité, Elvis Digne Tsalissan-Okombi, actuel ministre délégué, chargé des relations avec le parlement. A l'issue de cette session ordinaire du comité directeur, les participants ont décidé de lancer, à partir du 1er juillet prochain, une campagne «Tolérance zéro».

La deuxième session du comité directeur de l'Association Pona Ekolo a permis à ses membres de se prononcer sur le rôle que devrait, dorénavant, jouer leur organisation, dans la mobilisation et l'encadrement des populations. L'occasion était toute indiquée, pour le coordonnateur général, de recadrer les choses. «Nous sommes et demeurons les gardiens et protecteurs de la marche vers le développement, en tant que projet, mais surtout, de la rupture en tant que fondement de la mise en œuvre de ce projet», a-t-il indiqué. Elvis Digne Tsalissan-Okombi estime, par ailleurs, qu'il faut promouvoir les valeurs de tolérance et de rupture. L'objectif

poursuivi étant de faire de telle sorte que les populations de l'ensemble des départements du Congo comprennent que la rupture n'est pas un simple slogan et que la tolérance fait le lit de l'apaisement. Toutefois, il relève que «notre génération a le devoir de l'imposer. Le président de la République en a besoin, pour continuer à travailler pour le Congo», a-t-il dit. La Dynamique «Pona ékolo - Samu na bwala», qui s'inscrit totalement dans cette logique de rupture, appelle toutes les forces vives de la Nation à se rassembler, «pour empêcher les ennemis de la rupture et du changement, de transformer cette directive du chef de l'Etat en un slogan de plus». C'est



Le coordonnateur général prononçant son allocution.

ainsi que, dans la poursuite de l'opération «Je dénonce», la Dynamique invite les populations à la tolérance zéro, pour le rétablissement de l'autorité de l'Etat. Dans ce cadre, une campagne dénommée : «Tossa mibeko» sera lancée à Brazzaville et menée sur toute l'étendue du territoire national, en parallèle à la tenue des premières assises des organisations politiques de la jeunesse congolaise. La Dynamique appelle les jeunes à s'approprier le projet de société du président de la République, «La marche vers le développement» et à se mobiliser pour en être les

ardents défenseurs. Elle félicite Clément Mouamba, pour sa nomination au poste de premier ministre et l'appelle à être l'homme de la tolérance zéro, sur le plan politique. La Dynamique citoyenne «Pona ékolo - Samu na bwala» réaffirme son attachement à la paix prônée par le chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, et s'oppose à l'organisation de grandes messes qui n'apportent rien au pays. Elle se prononce pour un dialogue permanent qui permet de concilier, de réconcilier et d'apaiser le climat social.

Pascal-Azad DOKO

Pierre Ngapoula, sous-préfet du district de Mbon (Plateaux)

«Mbon a un avenir très prometteur, pourvu que les premiers projets soient achevés»

En fonction dans le district de Mbon (département des Plateaux), en qualité de sous-préfet, depuis le 13 août 2015, Pierre Ngapoula se soucie du développement de la contrée qu'il dirige. Dans l'interview ci-après, il exprime le vœu des populations du district de Mbon de voir leur localité être connectée à l'électricité produite par le barrage hydroélectrique d'Imboulou, dotée du système d'adduction d'eau potable, la finition des travaux de la route en latérite qui sont jusqu'ici arrêtés au village Ebala, à 35 km de Mbon, et la construction du pont sur la rivière Mpama. Ancien administrateur d'Ollombo, toujours dans les Plateaux, Pierre Ngapoula croit, fermement, que «Mbon a un avenir très prometteur, pourvu que les premiers projets se réalisent et soient achevés».

* Monsieur le sous-préfet de Mbon, comment va votre district?

** Le district de Mbon se porte bien, au plan politique, car les partis politiques, les associations à caractère politique et religieux exercent librement leurs activités, conformément à la réglementation et grâce à la paix qui règne sur toute l'étendue du district. Nous étions heureux de constater que le 20 mars 2016, tous les citoyens ont, librement et sans entrave, exercé leur droit civique, en votant le candidat de leur choix. Cependant, quelques difficultés d'ordre conjoncturel liées à l'absence de certaines infrastructures de base restent encore perceptibles.

* Vos rapports avec vos administrés sont-ils au beau fixe?

** Tout dépend de la manière dont vous abordez les questions liées à leurs conditions de vie. C'est entre la durée de leurs attentes et les solutions à leurs problèmes que les populations peuvent apprécier, à leur juste valeur, la qualité de nos rapports. Je ne suis pas un élu, mais une autorité nommée, chargée de veiller à l'exécution des lois et règlements de la République. Pour le moment, tout se passe bien.

* L'état de la route Djambala-Ebala-Mbon reste toujours déplorable. Que dites-vous?

** Cette route compte 35 kilomètres de latérite sur 72. Il sied de dire qu'elle est bonne, en saison sèche. Le reste du parcours est mauvais, en saison de pluies, parce que comportant des bourbiers, à certains endroits, et des crevasses, sur d'autres, avec des dalots que l'on peut franchir, pour n'avoir pas été remblayés par leur constructeur.

* Quel peut être votre souhait pour l'avenir du district?

** Au regard de nos chantiers abandonnés, tels que la construction du pont sur la rivière Mpama, au village Mingo, je souhaite que l'Etat renforce les mécanismes de contrôle des entreprises adjudicatrices des marchés de l'Etat. Mbon a un avenir très prometteur, pourvu que les premiers projets se réalisent et soient achevés.

Propos recueillis par
Issam ALI



Pierre Ngapoula.

Adelaïde Rufine Chisso, présidente de l'A.d.r.c

«Notre objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations à Pikounda»

Soucieuse de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de Pikounda, Mme Adelaïde Rufine Chisso, présidente fondatrice de l'A.f.d.r (Association des femmes pour le développement rural), devenue A.d.r.c (Action pour le développement rural et communautaire), s'est rendue à Pikounda, rencontrer les bénéficiaires des dons que son association a faits, grâce à l'appui de la Fondation Congo assistance. Dans l'interview ci-après, recueillie à Ouesso, Mme Chisso, qui est également suppléante du député de Pikounda, directrice de l'établissement Harmonie business, parle de son association et des dons faits à Pikounda.

* Madame la présidente, quand est venue l'idée de créer une association pour le développement rural?

** C'est depuis 2002, après mon retour de la Côte d'Ivoire où j'ai passé quelques années et mes deux ans dans l'association de Mme Charlotte Opi-mbat, dénommée: Femmes et action, que j'ai été fortement inspirée et j'ai bien voulu partager toutes ces connaissances acquises, avec les autres femmes de Pikounda. C'est pourquoi nous avons créé l'A.f.d.r, en 2008. En 2009, nous avons eu le récépissé de notre association au Ministère de l'intérieur. Le siège de notre association, qui est devenue par la suite l'A.d.r.c, l'Association pour le développement rural et communautaire, se trouve à Ouesso, mais il peut

être transféré ailleurs, selon notre règlement intérieur.

* Quels sont les objectifs visés par l'A.d.r.c.

** L'A.d.r.c a pour objectifs d'améliorer le statut de la femme, à travers l'information, la sensibilisation, l'alphabetisation et la création des activités génératrices de revenus; améliorer les conditions de vie des populations, surtout celles des jeunes et celles des peuples autochtones; lutter contre l'extrême pauvreté et la faim, à travers la promotion des activités agro-pastorales; lutter contre la maladie, y compris le V.i.h-sida et le cancer, ainsi que réduire la mortalité maternelle et néo-natale.

* Avez-vous des moyens de votre politique?



Adelaïde Rufine Chisso.

** Avant de créer cette association, j'ai bien muri mes idées et je pense qu'ensemble, avec les autres, nous y parviendrons, étant donné que nous avons élaboré un plan d'action qui expire en fin décembre 2016. Les études sont déjà menées sur le prochain plan d'action, qui va s'étendre sur cinq ans. Nos domaines d'intervention sont: le genre et développement, socio-sanitaire, agro-pastoral et artisanal, et la préservation de l'environnement.

* Dans quel but vous vous êtes rendue, récemment, à Pikounda?

** La mise en œuvre de notre plan d'action m'a permis de

faire des dons dans plusieurs secteurs, à Pikounda, depuis octobre 2015. Je suis alors allée suivre si les bénéficiaires utilisent le matériel à bon escient et s'ils arrivent à changer leur mode de vie, étant donné que le but du projet est d'améliorer leurs conditions de vie.

* Où aviez-vous eu les moyens de faire ces dons et de quel genre?

** Grâce à la Fondation Congo assistance de la Première dame, qui a pu valider notre projet et qui nous a remis un précieux matériel: un lit d'accouchement, du matériel aratoire, des médicaments, des machines à coudre, du matériel de pêche, un moteur hors-bord, etc. Je profite de cette occasion, pour remercier la Première Dame, Maman Antoinette Sassou-Nguesso, pour ce geste qui a permis d'assister les populations de Pikounda.

* Vous êtes la suppléante du député de Pikounda, êtes-vous partie dans ce cadre?

** Non, je suis allée à Pikounda en tant que présidente d'une association.

Propos recueillis par
Victor GUEMBELA
Correspondant à Ouesso

Les Folies X OIL

X OIL CONGO
A compter du 22 juin,
vivez 15 jours de folies

En exclusivité dans nos stations X OIL,
Pour votre vidange avec un lubrifiant de la gamme ENGEN,
Un cadeau vous est offert.
Avec nous, vous êtes Numéro Un

GX INTERNATIONAL

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Pointe-Noire : Rond point Kassaï (face au ccf)
Tel : (+242) 053010238 / 05501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyenda (face à la Mairie)
Tel : (+242) 05501071 / 05501073

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT)

EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE ET A POINTE NOIRE DANS LES METIERS DE TRANSFORMATION AGRO ALIMENTAIRE DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.1: FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES VULNERABLES

N°SC002/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de transformation agro alimentaire dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité;
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente

au centre de formation;

6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;
7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place;
8. Animer des sessions de formation technique en Transformation agroalimentaire pendant une période de trois (03) mois. Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui.
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Disposer de conventions de stage conclues avec les entreprises pour faciliter la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les critères retenus ainsi que des indemnités prévues pour les entreprises;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement des prestataires privés de formation qui auront la charge de

dispenser les formations en transformation agro alimentaire en trois (3) mois.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention : «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de transformation agro alimentaire dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC002/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
 Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
 Unité de Gestion du Projet
 Située : 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
 Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
 Email : congo.pdce@yahoo.fr
 Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur
Télesphore KIMPOLO

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT)

EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE ET A POINTE NOIRE DANS LES METIERS DE LA COUPE COUTURE ET DE LA BRODERIE DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.1 : FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES VULNERABLES

N°SC003/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la coupe couture et de la broderie dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité;
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente au centre de formation;
6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des

fiches de présences journalières;

7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place;
8. Animer des sessions de formation technique en Coupe-Couture et Broderie pendant une période de six (06) mois. Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25;
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui. L'UCP s'assurera de la disponibilité de ces moyens avant le démarrage des formations;
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports");
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Conclure des conventions de stage avec les entreprises pour permettre la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage en entreprise pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les dispositions prévues dans le PDCE ainsi que des indemnités pour les entreprises;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement des prestataires privés de formation qui auront la charge de

dispenser les formations en coupe couture et en broderie. L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention: «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la coupe couture et de la broderie dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC003/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

5-La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
 Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
 Unité de Gestion du Projet
 Située: 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
 Tél: (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
 Email: congo.pdce@yahoo.fr
 Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur
Télesphore KIMPOLO

Cathédrale Sacré-Cœur (archidiocèse de Brazzaville)

Mgr Anatole Milandou a consacré l'autel et lancé l'année jubilaire des 125 ans

Après plusieurs mois d'intenses travaux réalisés grâce à la générosité des chrétiens et des bienfaiteurs, l'autel de la cathédrale Sacré-Cœur a été consacré par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, dimanche 19 juin 2016, au cours d'une messe ayant coïncidé avec le lancement de l'année jubilaire des 125 ans de la fondation de la cathédrale, qui seront célébrés en juin 2017. Cette messe a été concélébrée par Mgr Patrick Zay Han, chargé d'affaires à la nonciature, et huit prêtres dont les abbés Jonas Koudissa, le père Casimir Moukouba, respectivement, curés doyens des doyennés du centre-ville; Nganga-Lingolo, Linzolo, Goma-Tsétsé et les prêtres de l'équipe presbytérale de la cathédrale, dirigée par l'abbé Rhod Sakani Yiseno, secrétaire-chancelier de l'archevêque et vicaire de la cathédrale, ainsi que bien d'autres.



Mgr Anatole Milandou appliquant le saint chrême sur l'autel consacré.



Une vue des participants à la messe.

Plusieurs personnalités de divers rangs dont Mme Adelaïde Yvonne Mougany, ministre des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Gaston Gapo, architecte et ancien membre du gouvernement, Jean-Claude Ndolou Nzimbakani, président de l'Association Saint Jean Paul II pour la paix, ont participé à la messe relative à la consécration de l'autel de la cathédrale Sacré-Cœur, aux côtés des religieux et religieuses de diverses congrégations ainsi que de nombreux fidèles laïcs, vêtus pour certains de l'uniforme de leurs mouvements d'apostolat respectifs, venus aussi bien de la cathédrale que d'autres paroisses de l'archidiocèse. Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a félicité et encouragé les chrétiens de la cathédrale, ceux de la paroisse Saint Pie

X de l'O.m.s et les bienfaiteurs ponctuels et discrets, pour le travail louable accompli qui a consisté à ériger un autel dans la cathédrale, la première église du diocèse, car étant la paroisse de l'évêque du fait qu'elle abrite la cathédre (siège de l'évêque). Partant, il a rappelé le sens, l'importance et le rôle d'un autel qui est le centre de chaque église, ainsi que l'origine et la signification de la consécration qui est différente de la bénédiction d'un autel. Après l'homélie, l'archevêque a consacré l'autel de la cathédrale par l'onction du Saint Chrême au centre de l'autel ainsi que sur les quatre côtés de celui-ci. Peu avant la fin de la messe animée par les deux chorales paroissiales jumelées (Cardinal Emile Biayenda et Sainte Jeanne d'Arc), l'abbé Rhod Sakani Yiseno a offert à l'ar-

chevêque, une calotte et une mitre (ornements liturgiques de l'évêque), fruit de la générosité des chrétiens de la cathédrale et des bienfaiteurs. Pour sa part, Mgr Anatole Milandou a remercié les participants à la messe, les chrétiens

et les bienfaiteurs ayant contribué à réaliser ce travail digne d'éloges et d'admiration. Dans la foulée, il a salué le geste de la première dame, Mme Antoinette Sassou-Nguesso, dans le cadre desdits travaux. De même, après avoir annoncé

NÉCROLOGIE

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c. (Conférence Épiscopale du Congo), au nom de Mgr Daniel Mizonzo, président de la C.e.c, a le regret d'annoncer aux évêques du Congo, aux membres des différentes Commissions épiscopales et aux résidents du C.i.o, le décès de Mgr Michel KOUAYA KOMBO, prêtre de Sa Sainteté, doyen du clergé congolais. Décès survenu le mercredi 22 juin 2016, au Chu (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville. Les funérailles sont prévues le jeudi 30 juin 2016.

Tout en confiant l'âme de l'illustre prêtre à la miséricorde divine, le secrétaire général de la C.e.c présente toutes ses condoléances à Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville et à la famille biologique du regretté prêtre.

L'abbé Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, annonce aux prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, Papa Toussaint NDESANI et Papa Joseph BOUDZOU MOU, respectivement pères biologiques du père Claude Micky Bengui, membre de la Congrégation du Saint Sacrement et de l'abbé Joseph Boudzoumou, prêtre diocésain de Brazzaville. Décès survenus successivement les 19 et 20 juin 2016.

Les obsèques de Papa Toussaint auront lieu à Pointe-Noire où il est décédé.

Quant aux veillées mortuaires de Papa Joseph BOUDZOU MOU, elles sont organisées au numéro 24 bis, de la rue Voula à Météo-Makélékélé, non loin de l'école Angola Libre.

La messe des funérailles aura lieu, le vendredi 1^{er} juillet 2016, à 11h00, en l'église Saint Kisito.

Programme des obsèques de Papa Joseph Boudzoumou:

9h 00: levée du corps à la morgue de Makélékélé; 10h 00: recueillement à domicile; 11h 00: messe en l'église Saint Kisito de Makélékélé; 14h 00: départ pour le cimetière de Wayako; 16h 00: fin de la cérémonie.

l'arrivée, lundi 27 juin 2016, à Brazzaville du nouveau nonce apostolique au Congo, Mgr Anatole Milandou, avant de déclarer ouverte l'année jubilaire marquant les 125 ans de la cathédrale Sacré-Cœur, a fait part au peuple de Dieu de l'invitation reçue du diocèse

de Rennes, en France, pour aller y présider la célébration eucharistique marquant le 80^{ème} anniversaire de la mort de Mgr Firmin Guichard, deuxième évêque de Brazzaville, successeur de Mgr Prosper Augouard.

Gislain Wilfrid BOUMBA

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760* + Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT

Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

eticca Dakar
Ecole des Techniques Internationales du Commerce de la Communication et des Affaires

CONCOURS D'ENTREE Congo Brazzaville
Anne Marie javouhey
LE 28 AU 01 JUILLET à 10H
☎ : + 242 05 525 90 75

2003 Date de création
700 Apprenants & auditeurs
100 Entreprises Partenaires
+27 Campus
38 Ecoles Françaises
3 Types de formations
27 nationalités
7 écoles Américaines partenaires
6 trophées
90 intervenants
6 à 12 mois de stage

eticca Dakar
www.eticca.com
+ 221 33867 31 66

CEFAM SUP DE COM 3A EQUIS ACCREDITED

Paroisse Saint Joseph de Loaka (diocèse de Pointe-Noire)

L'abbé Jean-Paul Nguembo a conféré la confirmation à quarante-sept jeunes

L'abbé Jean-Paul Nguembo, curé de la paroisse de Nsessi, a été envoyé par Mgr Miguel Angel Olaveri, évêque de Pointe-Noire, pour présider la messe de confirmation, dimanche 16 juin 2016, à la paroisse Saint Joseph de Loaka, située dans le district de Kakamoeka (département du Kouilou). Concélébrée par l'abbé Daniel Phala, curé de Loaka, cette messe comptait également pour les dix ans de présence de ce dernier dans cette paroisse et le départ du stagiaire Raïs Maouene. Au total, 47 jeunes catéchumènes du secteur F du Mayombe nord, de la paroisse Saint Joseph de Loaka ont reçu le sacrement de confirmation.

Pour mieux se faire comprendre par la communauté chrétienne, le célébrant a libéré son homélie en langue nationale kituba dont voici la synthèse. «Le message que j'ai voulu transmettre aux jeunes qui deviennent aujourd'hui des chrétiens à travers le sacrement de confirmation, est qu'ils prennent conscience de la lourde mission qu'ils ont reçue dans l'Eglise ce matin. Nous avons beaucoup de défis à relever. A titre d'illustration, on peut citer la perversité de nos mœurs. Les gens vivent aujourd'hui, de façon désordonnée et indigne. Nous voulons reformer les jeunes qui acceptent de suivre le Christ, qui acceptent d'identifier leur

vie à celle de Jésus-Christ, afin de devenir des témoins vivants, par leurs paroles, leurs engagements et par leur vie transformée. Ce sont ces attentes dont le monde a besoin. Et même à l'Eglise, nous voulons de véritables témoins. Nous osons croire que ces jeunes, qui sont en zone rurale, partout où ils iront, vont demeurer des saints, des témoins, des anciens de l'Eglise bien engagés, pour faire avancer l'Eglise et la parole de Dieu. Voilà la portée de mon message aujourd'hui, à l'endroit de ces confirmands».

Peu avant la messe dominicale, l'abbé Jean Paul Nguembo a échangé avec la centaine des jeunes de la contrée venus des diffé-



L'abbé Jean-Paul Nguembo conférant la confirmation à un catéchumène.



Photo de famille à la fin de la messe.

rentes localités telles que Bivela, Doumanga, Koto-Vindou, Boungolo, Kakamoeka, Tchissafou-carrefour. L'entretien a porté essentiellement sur le chan-

gement de mentalité pour un mieux-vivre.

Equateur Denis NGUIMBI
(Envoyé spécial)

Cette semaine au Vatican

Voyage du Pape François en Arménie: tirer les leçons du génocide

- Le Pape François a terminé la semaine par une visite pastorale, la 14^e de son pontificat, en Arménie. Pendant trois jours, du 24 au 26 juin, il a séjourné dans ce pays de l'Orient européen, limitrophe de la Turquie, la Géorgie, la Russie, l'Azerbaïdjan et, au Sud, de l'Iran. L'Arménie concentre, sur elle, deux primats: c'est le tout-premier pays au monde à s'être converti au christianisme (en 301), mais aussi, hélas, le pays qui a enregistré le premier génocide de l'histoire de l'humanité (en 1915). Cette année marque aussi le 25^e anniversaire de l'indépendance du pays, qui s'est détaché de l'ex-U.R.S.S (Union des républiques socialistes soviétiques) à l'effondrement de celle-ci, en 1991. «En cette occasion solennelle, je rends grâce au Seigneur, pour la lumière de foi qui a été allumée sur votre terre, cette foi qui a conféré à l'Arménie son identité particulière et qui l'a rendue messagère du Christ parmi les Nations», a dit le Pape dans ses premiers mots en terre arménienne, devant le Catholicos, chef de l'Eglise arménienne-catholique et une centaine de fidèles réunis dans la cathédrale, à Erevan.



Le Pape François portant des fleurs au Mémorial de Tsitsernakaberd à Erevan, avec le chef de l'Eglise arménienne Karekin II (à gauche), et le président arménien Sargsyan.

Le Saint-Père a rendu hommage à tout le peuple arménien et à sa fidélité à «la Croix... même dans les moments les plus tragiques de son histoire». «Cela révèle combien sont profondes les racines de la foi chrétienne et quel infini trésor de consolation et d'espérance elle contient», a souligné le Pape qui a appelé à tirer les leçons de ce passé marqué par «la haine, le préjugé et le désir effréné de domination». Au deuxième jour de son voyage, le Pape s'est rendu au Mémorial de Tsitsernakaberd, dédié aux victimes du «Metz Yeghern», le «Grand Mal», c'est-à-dire, le génocide arménien de 1915. «Ici, je prie avec de la douleur dans le cœur, pour que jamais plus il n'y ait de tragédie comme celle-ci, pour que l'humanité n'oublie pas et sache vaincre la mal, avec le bien. Que Dieu concède au bien-aimé peuple arménien et au monde entier paix et consolation! Que Dieu cultive la mémoire du peuple arménien! La mémoire ne doit pas être annihilée ni oubliée, la mémoire est source de paix et de futur», a dit le Pape avant de rencontrer une dizaine de descendants d'Arméniens protégés par le Vatican dans les années 1920, sous le pontificat du Pape Pie XI. Une manifestation de la continuité de l'engagement du Saint-Siège auprès du peuple arménien devait dire, plus tard, le porte-parole du Saint-Siège, le Père Federico Lombardi.

- Durant la semaine écoulée, l'audience générale du mercredi, Place Saint-Pierre, a porté sur la pureté dans la foi. Le Saint-Père y a commenté l'épisode biblique du lépreux guéri par le Seigneur pour sa foi. «Tout ce que cet homme, considéré comme impur, a dit et fait, est l'expression de sa foi», a expliqué le Saint-Père. Dans des propos improvisés dont il est coutumier, le Pape a confié aux fidèles: «Le soir, avant de me coucher, je fais cette brève prière: «Seigneur, si tu veux, tu peux me purifier!». Je prie ensuite cinq «Notre-Père», un pour chaque plaie de Jésus, parce qu'il nous a purifiés avec ses plaies. Si je le fais, moi, vous aussi vous pouvez le faire, à la maison et dire: «Seigneur, si tu veux, tu peux me purifier!», en pensant aux plaies de Jésus. Il nous écoute toujours».

Signalons aussi que le Pape a dit sa dernière messe matinale publique lundi dernier, en la chapelle de la Maison Sainte Marthe. Au cours de l'homélie, il a exhorté à ne pas juger les autres, en se ménageant. Il faut, a-t-il recommandé, «se regarder dans le miroir», avant de juger, car le jugement humain est «pauvre», seul jugement de Dieu est plein de miséricorde. «A nous l'amour, la compréhension, la prière pour les autres, quand nous voyons des choses qui ne sont pas bonnes», a-t-il encouragé.

A partir de cette semaine, le Pape prend ses vacances d'été qui ne veulent pas dire repos ou manque d'activités. Du 26 au 31 juillet prochain, il se déplace à Cracovie, en Pologne, où il va présider les J.m.j (Journées mondiales de la jeunesse).

- Enfin, le nouvel ambassadeur de France près le Saint-Siège, M. Philippe Zeller, a présenté ses lettres de créance au Pape François mercredi dernier. Cette nomination vient mettre un terme à une sorte de «bras de fer» entre Paris et le Vatican, qui avait refusé la nomination de M. Laurent Stefanini, dont les mœurs n'étaient pas en conformité avec la morale de l'Eglise. Les deux parties avaient maintenu leur position, jusqu'à la décision de la France de désigner M. Stefanini au poste d'ambassadeur au Sénégal. Le nouvel ambassadeur français au Saint-Siège, M. Philippe Zeller, est un catholique de 63 ans, marié et père de deux enfants et déjà grand-père. Le même jour de la présentation des lettres de créances de M. Zeller, les nouveaux ambassadeurs de Cuba et de Pologne ont, eux aussi, présenté leurs accréditations au Pape. A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA
Correspondant au Vatican

Paroisse Saint Michel de Pokola (diocèse de Ouesso)

Clôture de l'année pastorale par une messe solennelle

La paroisse Saint Michel de Pokola, dans le diocèse de Ouesso, a clôturé l'année pastorale 2015-2016 par une messe solennelle célébrée, dimanche 19 juin 2016, par l'abbé Thierry Dorel, curé de la paroisse, et concélébrée par l'abbé Boris Apané, vicaire paroissial et l'abbé Judaël Fumuangana, curé de la paroisse annexe de Mindongo à Ouesso. Dans l'assistance chrétienne, il y avait Mme Julie Rogette Kengé, administrateur-maire de la communauté urbaine de Pokola, les responsables de la société C.i.b-Olam, des laïcs des mouvements d'apostolat venus de Ouesso et de Ngombé. Deux mariages ont été célébrés au cours de cette messe, notamment celui de M. Célestin Bouloupi et son épouse, qui ont 26 ans de vie commune, et M. Tsieta et son épouse qui ont 30 ans de vie commune.



De g. à d.: l'abbé Thierry Dorel, le couple Bouloupi, le couple Tsieta et l'abbé Boris Apané.

A la fin de la messe, l'abbé Thierry Dorel a expliqué, dans l'interview qu'il nous a accordée, le sens de la clôture de l'année pastorale: «La clôture de l'année pastorale est l'occasion de faire le point de tout ce que nous avons eu à faire tout au long de l'année. L'année pastorale s'ouvre en octobre et généralement, la clô-

ture intervient en juin ou juillet. Cette clôture permet aussi aux élèves, aux chrétiens et leurs familles d'aller en vacances. Nous ne disons pas qu'il n'y a plus de prière, pendant cette période, non! C'est tout simplement l'arrêt des activités paroissiales et l'occasion de faire le bilan du point de vue de la gestion financière, dans

le cadre du développement de l'église. Pendant la messe, j'ai donc fait le bilan de toutes les réalisations et de ce qui reste à réaliser, qui sera renvoyé à l'année suivante, si nous sommes encore là. Concrètement, nous avons commencé la fondation d'une maison d'accueil de huit chambres, car Pokola n'a pas

une grande capacité d'accueil. La paroisse a été réaménagée et nous avons construit une nouvelle sacristie et la clôture de notre enceinte. C'est dire que nous y avons apporté une touche positive».

Propos recueillis par **Victor GUEMBELA**
(Correspondant résidant à Ouesso)

Archidiocèse de Brazzaville

Bientôt, l'inhumation de Mgr Michel Kouaya Kombo

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce avec un sentiment de profond regret aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, le décès de Mgr Michel Kouaya Kombo, prélat de Sa Sainteté le Pape Jean Paul II et aîné du clergé de l'archidiocèse de Brazzaville. Décès survenu le mercredi 22 juin 2016, au Chu (Centre hospitalier et universitaire) de

Brazzaville. Les veillées mortuaires ont lieu tous les jours à la paroisse Notre Dame de l'Assomption de 16h 00 à 19h 00. Ses obsèques auront lieu, le jeudi 30 juin 2016, selon le programme ci-après: 9h 00: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville; 10h 00: recueillement en la cathédrale Sacré-Cœur 11h 00: office des défunts en la cathédrale Sacré-Cœur



12h 00: messe
14h 00: inhumation au cimetière de

la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

En demandant au Seigneur d'accueillir dans sa demeure éternelle, ce vaillant et intrépide Serviteur de Dieu, l'archevêque de Brazzaville invite les communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville à porter l'illustre prélat et sa famille biologique dans leurs humbles et ferventes prières.

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT)**

**EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A
BRAZZAVILLE ET A POINTE NOIRE DANS LES METIERS DE MARAICHAGE DANS LE CADRE DE LA SOUS COM-
POSANTE 1.1 : FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRE-
NEURIAT DES JEUNES VULNERABLES**

N°SC004/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de maraîchage dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi. Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité;
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente

6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;
7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place;
8. Animer des sessions de formation technique en Maraîchage pendant une période de trois (03) mois. Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui.
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Disposer de conventions de stage conclues avec les entreprises pour faciliter la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les critères retenus ainsi que des indemnités prévues pour les entreprises;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement

des prestataires privés de formation qui auront la charge de dispenser les formations en maraîchage en trois (3) mois.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention : «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de maraîchage dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC004/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci – dessous, au plus tard le 12 juillet 2016. La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
Projet de développement des compétences pour
l'employabilité (PDCE)
Unité de Gestion du Projet
Située: 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
Email: congo.pdce@yahoo.fr
Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur
Télesphore KIMPOLO

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT)**

**EN VUE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE ET A
POINTE-NOIRE DANS LES METIERS D'ELEVAGE DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.1 :
FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRENEURIAT
DES JEUNES VULNERABLES**

N°SC005/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers d'élevage dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité;
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente

6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;
7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place ;
8. Animer des sessions de formation technique en élevage pendant une période de trois (03) mois. Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui. L'UCP s'assurera de la disponibilité de ces moyens avant le démarrage des formations;
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Conclure des conventions de stage avec les entreprises pour permettre la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage en entreprise pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les dispositions prévues dans le PDCE ainsi que des indemnités pour les entreprises ;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement

des prestataires privés de formation qui auront la charge de dispenser les formations en élevage en trois (3) mois.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention : «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers d'élevage dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC005/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci – dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
Projet de développement des compétences pour
l'employabilité (PDCE)
Unité de Gestion du Projet
Située : 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
Email : congo.pdce@yahoo.fr
Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur
Télesphore KIMPOLO

26^e réunion du comité d'unitization Lianzi entre le Congo et l'Angola

Reprenant le flambeau, Jean-Marc Thystère a exprimé la volonté du Congo d'atteindre les objectifs fixés

La 26^e réunion du comité d'unitization Lianzi, le champ pétrolier d'intérêt commun entre le Congo et l'Angola, s'est tenue, vendredi 24 juin 2016, à l'hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, sous le patronage de José Maria Botelho De Vasconcelos, ministre des pétroles de l'Angola, président sortant du comité d'unitization Lianzi, qui conduisait la délégation de son pays. Le gouvernement congolais y était représenté par une délégation conduite par Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des hydrocarbures, en plus des délégations des sociétés du groupe contracteur. A cours des travaux, les participants ont validé le budget 2015 soumis à un audit et le budget 2016 a été approuvé, avec réserve. A l'issue de cette 26^e réunion du comité d'unitization Lianzi, le ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya a pris la relève de la présidence tournante dudit comité, pour un an.



José Maria Botelho et Jean Marc Thystère Tchicaya échangeant les documents après la signature.

Le projet d'exploitation du champ de pétrole en off-shore Lianzi, situé à cheval entre le Congo et l'Angola, a vu le jour en 2001, sous l'impulsion des présidents angolais, José Eduardo Dos Santos, et congolais, Denis Sassou-Nguesso. Depuis l'approbation du projet, en juillet 2012, les sociétés membres du groupe contracteur de la zone d'unitization n'ont ménagé aucun effort, pour avoir, le 28 octobre 2015, la première production d'huile de Lianzi. Pour cela, il a fallu mobiliser une dizaine de sociétés, dont sept de l'Angola et trois du Congo; forer 3 puits producteurs et 3 puits injecteurs pour des coûts de développement de 2,33 milliards de dollars américains. L'atteinte de ces objectifs a été rendue possible grâce

au réaménagement de la législation de chaque Etat, notamment sur la fiscalité

Maria Botelho De Vasconcelos, la tenue de cette réunion a permis aux délégations

s'est déroulée sans conflit. Souvent, dans ce genre de projet, il y a toujours des pays

la production n'est pas toujours celle qu'on attend. Il y a eu toujours des moments de baisse, mais nous allons continuer à travailler, pour que nous puissions atteindre 30 ou 35.000 barils par jour, qui ont été prévus», a-t-il relevé. De son côté, le ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya a, d'abord, félicité son prédécesseur à la tête du comité d'unitization, pour le travail fourni et les actions menées. Prenant, à son tour, la présidence de l'organe interétatique, il a promis de veiller à ce que le groupe contracteur tienne ses engagements, aussi bien au niveau des textes réglementaires qui régissent les deux Etats, qu'au niveau

les deux pays. En reprenant le flambeau, il a exprimé la volonté de la République du Congo d'atteindre les objectifs fixés, en validant les budgets, de sorte que les coûts soient réduits pour l'intérêt des deux Etats, tout en préservant les emplois. Le nouveau président du comité d'unitization Lianzi a, par la suite, relevé la capacité des deux pays, le Congo et l'Angola, à s'entendre sur un projet pétrolier important. «Nous avons prouvé au monde que sur notre continent, deux Etats africains ont convenu de partager en commun leurs richesses naturelles, sans conflit, pour le bien de leurs peuples respectifs. Nous devons pérenniser ces acquis, pour capitaliser sur cette expérience que nous avons en partage», a-t-il déclaré. Il sied de rappeler que l'opérateur du groupe contracteur est présent des deux côtés de la frontière, en Angola et au Congo. Dans le jumelage entre les pays, si l'Angola a sept sociétés pétrolières et le Congo n'en a que trois, cela dépend des appels d'offres internationaux. Reste au Congo de doubler d'efforts, pour avoir plus de sociétés au niveau du comité d'unitization.



Pendant la remise du tableau à l'effigie d'un éléphant à José Maria Botelho.

applicable, l'immigration et les douanes, afin de faciliter la réalisation du projet Lianzi. Pour le ministre angolais, José

angolaise et congolaise de valider les documents importants, entre autres, le budget 2015 et 2016. «La réunion



Photo de famille.

qui entrent en conflit, mais cela n'a pas été le cas dans la préparation de notre réunion. Dans l'industrie pétrolière,

des efforts à fournir sur la libre circulation, pour permettre à l'organe interétatique de circuler de façon efficiente dans

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA



DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME
BP: 711 & +242 94.00.52
Fax +242 94.20.42 Pointe-Noire
République du Congo
Email: info@papn-cg.org
Web: www.papn-cg.org

N°184/PAPN-DC

COMMUNIQUE

Le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire informe les propriétaires des conteneurs en déshérence stationnés dans l'enceinte portuaire de procéder dans un délai de sept (07) jours à l'enlèvement desdits conteneurs à compter de la date de signature du présent communiqué.

Passé ce délai, le Port se réserve le droit de s'en dessaisir sans aucune autre formalité.

A cet effet, les intéressés devront avant toute opération se faire enregistrer auprès de la Direction Commerciale du Port Autonome de Pointe-Noire sise dans l'enceinte portuaire.

Fait à Pointe-Noire, le 17 juin 2016

Pour le Directeur Général et P.O

Le Directeur Général Adjoint,

Bernard Serges César BOUYA
Diplômé en Management Portuaire

EVACUATIONS SANITAIRES EN POLOGNE



MedEvac Sp. z o.o. est votre partenaire incontestable pour l'organisation, la gestion et la prise en charge administrative et logistique des évacuations sanitaires vers la Pologne.

En étroite collaboration avec les hôpitaux polonais (Spécialités au verso de ce feuillet), MedEvac Sp. z o.o. vous délivre, dans un délai record, une proposition de parcours de soins de qualité adaptée à votre situation médicale.

Les frais d'hospitalisation et les frais médicaux sont très compétitifs.

Pour faciliter le déroulement de votre séjour, MedEvac Sp. z o.o. gère la relation avec les médecins, prend en charge votre accompagnement aux rendez-vous médicaux, votre hébergement et vous propose toute une palette de services sur mesure pour votre plus grand confort.

Consultez nos prestations ou adressez-nous une demande de devis:
info@medevac24.pl Tel (Pologne): 0048-730-55-62-20 www.medevac24.pl

Notre offre en étapes:

1. Vous nous envoyez un dossier médical;
2. Nos médecins vous proposent un projet thérapeutique (médical ou chirurgical);
3. MedEvac Sp. z o.o. vous envoie un devis;
4. Vous validez le devis;
5. MedEvac Sp. z o.o. vous envoie un certificat médical;
6. MedEvac Sp. z o.o. s'occupe des formalités administratives et logistiques (visa, transport, hébergement);
7. MedEvac Sp. z o.o. vient vous chercher à l'aéroport et vous accompagne tout au long de votre séjour en Pologne.

Notre Représentant local à Brazzaville: Tel: 06 626 69 64

Notre Représentant local à Pointe-Noire: Tel: 06 629 00 61

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT)

EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE ET A POINTE -NOIRE DANS LES METIERS DE LA MECANIQUE GENERALE, DE LA MECANIQUE AUTOMOBILE, DE LA SOUDURE ET DU TOURNAGE DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.1 : FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRENEURAT DES JEUNES VULNERABLES

N°SC006/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la mécanique générale, de la mécanique automobile, de la soudure et du tournage dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente au centre de formation;

6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;
7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place;
8. Animer des sessions de formation technique en Mécanique générale, Mécanique automobile et en Soudure/ Tournage pendant une période de neuf (09) mois; Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui. L'UCP s'assurera de la disponibilité de ces moyens avant le démarrage des formations;
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Conclure des conventions de stage avec les entreprises pour permettre la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage en entreprise pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les dispositions prévues dans le PDCE ainsi que des indemnités pour les entreprises;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement des prestataires privés de formation qui auront la charge de dispenser les formations ci – après réparti en trois métiers distincts pour une

durée de formation de neuf (9) mois:

- Métier 1: mécanique générale;
 - Métier 2: mécanique automobile;
 - Métier 3: soudure et tournage.
- Les prestataires de formation intéressés peuvent soumissionner pour un , deux ou la totalité des métiers.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention: «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la mécanique générale, de la mécanique automobile, de la soudure et du tournage dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC006/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci – dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
 Unité de Gestion du Projet
 Située : 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
 Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
 Email : congo.pdce@yahoo.fr
 Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur

Télesphore KIMPOLO

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT)

EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE DANS LES METIERS DE L'ELECTRICITE BATIMENT, DE LA MENUISERIE ET DE LA MACONNERIE DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.1: FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRENEURAT DES JEUNES VULNERABLES

N°SC007/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de l'électricité bâtiment, de la menuiserie et de la maçonnerie dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente au centre de formation;

6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;
7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place;
8. Animer des sessions de formation technique en Mécanique générale, Mécanique automobile et en Soudure/ Tournage pendant une période de neuf (09) mois; Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui. L'UCP s'assurera de la disponibilité de ces moyens avant le démarrage des formations;
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Conclure des conventions de stage avec les entreprises pour permettre la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage en entreprise pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les dispositions prévues dans le PDCE ainsi que des indemnités pour les entreprises;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement des prestataires privés de formation qui auront la charge de dispenser les formations ci – après réparti en trois métiers

distincts pour une durée de formation de neuf (9) mois:

- Métier 1: Electricité bâtiment;
 - Métier 2: Menuiserie;
 - Métier 3: Maçonnerie.
- Les prestataires de formation intéressés peuvent soumissionner pour un, deux ou la totalité des métiers.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention: «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de l'électricité bâtiment, de la menuiserie et de la maçonnerie dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC007/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci – dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)

Unité de Gestion du Projet
 Située : 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
 Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
 Email : congo.pdce@yahoo.fr
 Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur

Télesphore KIMPOLO

Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales

Alpha 8 et deux groupements de maraîchage à Kombé augmentent leur production grâce au financement du projet

Le directeur des opérations de la Banque mondiale pour la république du Congo et la république démocratique du Congo, Ahmadou Moustapha Ndiaye, pendant son séjour à Brazzaville, a rendu visite aux bénéficiaires des financements du P.d.a.r.p (Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales), samedi 18 juin 2016. Projet cofinancé par la Banque mondiale et la république du Congo. Le directeur des opérations, à la tête d'une forte délégation de son institution, a été accompagné, lors de sa visite, par des cadres du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche conduits par Michel Elenga, directeur de cabinet. Une visite qui a permis à la délégation d'apprécier l'impact de l'activité de la Banque mondiale au Congo.



Ahmadou M. Ndiaye (2^e à partir de la d...) et sa délégation visitant, ici, les maraîchers de Kombé.

Ahmadou Moustapha Ndiaye et sa suite ont été, successivement, au village Samba Alphonse, dans le district de Ngoma Tsé-Tsé, et à Kombé, au site d'AgriCongo. Au village Samba Alphonse, l'association Alpha 8 bénéficiaire d'un appui financier du P.d.a.r.p possède un site agropastoral sur lequel elle exploite 36 étangs d'une superficie totale de 2,4 ha. Le microprojet Alpha 8 est déjà entré en production avec la vente du poisson et la fabrication de l'alimentation de poisson, pour contribuer à la résolution de l'épineuse question de production de nourriture au Congo, à la lutte contre la pauvreté et à l'augmentation des revenus des producteurs. Pour Guy Florent Banimba, chef de production à la station piscicole d'Alpha 8, «avec l'appui du P.d.a.r.p, on a atteint plus de 5 tonnes de poisson vendus déjà, bien que d'autres étangs ne sont pas encore vidés et, nous avons fourni près de 300 Kg d'alevins. Notre objectif est de plus produire,

afin de ramener à la baisse le prix du poisson. Actuellement, on est encore à trois tonnes, c'est encore faible. Par rapport à la superficie d'eau que nous occupons, nous sommes à mesure de produire 45 tonnes par mois.» Au site d'AgriCongo, à Kombé, la délégation de la Banque mondiale a visité deux groupements de maraîchage: «Terre et vie» et «Terre promise» bénéficiaires également des financements du P.d.a.r.p. Ces deux groupements regroupent près de 100 producteurs, dont 71 femmes. Chaque maraîcher exploite une superficie de 600 à 1000 m². L'appui financier reçu de la part du P.d.a.r.p a servi à aménager les sites maraîchers entre 2012 et 2016; à construire trois châteaux d'eau, à acquérir une motopompe et installer un système d'irrigation. Toussaint Koulangana, chef de centre d'AgriCongo de Kombé, en présentant le centre, a parlé de l'augmentation de la production des maraîchers grâce à l'appui du P.d.a.r.p. «Ici, au centre

d'Agri Congo, nous avons plusieurs secteurs d'activités. Nous avons le secteur maraîcher, avec deux composantes: les exploitants maraîchers qui sont installés par AgriCongo et un périmètre expérimental où nous menons des expérimentations, dont les résultats sont vulgarisés à nos maraîchers. Le deuxième secteur, c'est l'élevage, nous avons un élevage des porcs, un élevage des volailles et un élevage des Aulacodes (Sibissi). Le troisième secteur, c'est l'arboriculture fruitière. Nous avons aussi un observatoire économique qui s'occupe du suivi des exploitations. Nous faisons le suivi de nos maraîchers, pour voir la rentabilité, le niveau des revenus et nous établissons les comptes d'exploitation prévisionnels, pour nous permettre de comprendre si le maraîcher a bien travaillé», a-t-il expliqué, avant d'ajouter que l'appui du P.d.a.r.p, les a aidés à acheter une motopompe et à installer des citernes

à eau, tout comme à réhabiliter le système d'irrigation. Actuellement, la capacité de stockage d'eau est de 100 m³. «Nous sollicitons d'autres appuis, pour faire face à d'autres difficultés», a-t-il conclu. Ahmadou Moustapha Ndiaye, à la fin de la visite, a jugé toutes les activités satisfaisantes, puisque l'objectif de sa visite était de voir les réalisations sur le terrain. «Nous avons profité de la visite pour discuter directement avec les bénéficiaires, qui nous ont fait part de l'apport du projet. Nous avons plus d'ambitions d'accompagner le gouvernement dans le développement du secteur agricole. C'est dans ce cadre-là que nous avons une deuxième phase qui va démarrer très bientôt, avec un financement global de 200 millions de dollars américains», a-t-il affirmé.

Philippe BANZ

Ong française Essor Lancement du Pmtac à Brazzaville

Le «Projet d'appui au maraîchage, à la transformation agro-alimentaire et à la commercialisation des produits transformés à Brazzaville» a été lancé officiellement lundi 13 juin 2016, au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville. Sous la houlette de la représentante du directeur de l'A.f.d (Agence française de développement) au Congo. La cérémonie de lancement a eu pour but de faire connaître le projet aux différents partenaires et aux organismes privés et publics.



Une vue partielle des participants.

Le Pmtac-B (Projet d'appui au maraîchage, à la transformation agro-alimentaire et à la commercialisation des produits transformés à Brazzaville) vise à développer une agriculture péri-urbaine familiale durable, en renforçant les capacités des producteurs, des transformateurs et des organisations partenaires les accompagnant. Grâce à ce projet 300 maraîchers seront formés et accompagnés dans la zone Sud-ouest de Brazzaville (Madibou, Mbouono, Kombé, Kibina, Nganga-Lingolo et 15 unités artisanales de transformation agro-alimentaire seront appuyées à Brazzaville et ses environs. Le projet sera réalisé de novembre 2015 à juin 2018, soit 32 mois. Il est cofinancé par l'Agence française de développement, la Fondation Lord Michelman of Helligly et la Fondation Raja Daniel Marcovici. Après les allocutions d'ouverture des représentants des Ongs congolaises Agridev (Association congolaise pour le développement agricole), Justin Moyo, et du Cjid (Club jeunesse infrastructures et développement), Merols Diabankana Diabs, S'en est suivie la présentation du projet Pmtac-B par son responsable, Cybill Prigent avant la présentation concrète par deux bénéficiaires de ses deux volet, à savoir: la formation par expérimentation des maraîchers du Sud de Brazzaville et le suivi individualisé des producteurs transformateurs de produits agricoles, à Brazzaville. Marie-Pierre Duclercq, responsable des programmes de développement rural de l'Ong française Essor, ayant dit son mot sur ce premier projet dudit Ong, en terre congolaise; Lucile Broussolle, chargée de projet forêt, environnement, agriculture à l'A.f.d, au nom du directeur de cette institution au Congo, a lancé officiellement le projet Pmtac-B.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement

Vers la relance des caisses féminines

Après le marché Total à Bacongo, la ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Ines Bertille Nefer Ingani a poursuivi sa série de descente dans les différents marchés de Brazzaville, notamment les marchés Tembe na ba Mbanda (à Talangaï, 6^e arrondissement), plateau des quinze ans (4^e arrondissement, Mougali) et le marché de Ouenzé (dans le 5^e arrondissement), les 7 et 8 juin 2016. Cette ronde a eu pour objectif d'informer les femmes vendeuses des futurs projets du Ministère de la promotion de la femme, particulièrement la renaissance des caisses féminines, en vue d'accompagner les femmes vers l'autonomisation.



Ines Bertille Nefer Ingani dans le marché Tembè na ba mbanda.

Accompagnée des administrateurs-maires des arrondissements visités, Bertille Nefer Ingani a commencé sa ronde au marché Tembè na ba Mbanda et au marché du Plateau des quinze ans, le mardi 7 juin. Dans une atmosphère conviviale, en langue nationale, la ministre Ingani, dans une adresse aux vendeuses venues nombreuses, au lieu aménagé pour la circonstance, a mis l'accent, principalement, sur l'importance des caisses féminines, lesquelles ont existé dans le passé et ont aidé

plusieurs femmes à prospérer. Soucieuse de l'épanouissement de ces dernières, elle a jugé utile de relancer ces caisses, afin qu'elles participent pleinement à l'émergence du Congo. «Nous avons pensé les aider à pouvoir s'organiser. Pour ce faire, il nous faut une base de données, et cette base va nous permettre de mieux prendre en charge ces femmes. C'est le but de ma visite dans tous ces marchés», a-t-elle déclaré. Avant de préciser que les bénéficiaires de ces caisses sont celles qui paient les taxes. Aux femmes, donc, de se conformer, c'est-à-dire de payer les taxes pour celles qui, jusqu'à ce jour ne respectent pas cette mesure, pour espérer bénéficier de cet appui du gouvernement.

Il sera organisé dans un proche avenir, a annoncé la ministre,

des ateliers de formation, pour expliquer aux femmes le fonctionnement de ces caisses. Elle a exhorté, en outre, ces dernières à la protection de l'environnement, par des actions de salubrité. Juste après son adresse aux femmes, la ministre Ingani a acheté des vivres, qu'elle a offerts, par la suite, à deux orphelinats de la place. Remerciant la ministre pour ce geste, les enfants de l'orphelinat Elisabeth, de la sœur Marie Thérèse Ongayolo ont fait savoir qu'ils ont besoin de son amour maternel, pour grandir dans la dignité et la décence. «Vous pouvez compter sur notre prière quotidienne», a déclaré un des orphelins.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal

Adfac (Association debout femmes autochtones du Congo)

Des étudiants et jeunes autochtones formés en santé sexuelle et reproductive

Dans le cadre du partenariat Unfpa (Fonds des Nations unies pour la population) et Adfac (Association debout femmes autochtones du Congo), une formation de 25 jeunes leaders étudiants et autres jeunes autochtones en éducation complète à la sexualité a eu lieu du 9 au 10 juin 2016, au Centre de ressources évangéliques, à Brazzaville.



Les officiels et les participants.

But de cette formation: donner des connaissances et compétences aux jeunes autochtones et étudiants pour leurs besoins, et pour mieux communiquer avec les autres jeunes adolescents, dans le cadre de l'amélioration de leur santé sexuelle et reproductive. Ont pris part à l'ouverture des travaux de cette formation, Mme Claire A. Mark, chargée des droits humains à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Adolphe Bonazébi, chef de service de protection et promotion affaires sociales, représentant le Ministère, Albert Bendo, attaché socioculturel au Ministère de la promotion de la femme; Daniel Combs, stagiaire à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, et Carine Nzimba Zere, présidente de l'Association debout femmes autochtones du Congo. Objectif général de cette formation: contribuer à l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des filles, femmes et jeunes autochtones, dans le

département de la Lékoumou et à Brazzaville. Celui-ci a été sous-tendu par des objectifs spécifiques, à savoir: décrire les problèmes de la santé de reproduction des jeunes, et leur conséquences; expliquer le processus d'adoption des comportements responsables en matière de S.s.r (Santé de reproduction sexuelle) et des violences; apprendre les moyens, techniques, stratégies de communication, pour parler de l'éducation sexuelle, en milieu autochtone, dans le respect des valeurs et coutumes autochtones; apporter les connaissances aux leaders autochtones pour entreprendre une démarche, en vue d'élaborer des plans et stratégies ou programme d'éducation complète à la sexualité ciblant les populations autochtones. Signalons que cette formation s'est aussi déroulée à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, au mois de mai 2016, où 25 femmes et filles

leaders autochtones ont été formés en matière de santé de la reproduction et planning familial, à la lutte contre le V.i.h/ Sida et les I.s.t, à l'importance de la Cpn, aux violences ainsi qu'à la communication pour le changement de comportement. Au terme de ce projet, 50 femmes et filles leaders autochtones, étudiants et autres jeunes ont été formés au total, dont 25 à Sibiti, et 25 à Brazzaville; 500 jeunes (dont l'âge varie entre 10 et 24 ans) et femmes (âgées de 25 à 45 ans) autochtones ont été sensibilisés à la santé de reproduction et à la planification familiale, à l'éducation complète à la sexualité, à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, et 250 jeunes et femmes sensibilisées orientées vers les centres de santé bénéficiant des services de santé de reproduction et du planning familial.

Alain-Patrick MASSAMBA

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT)

EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE DANS LES METIERS DE LA PATISserie, DE LA CUISINE, DE LA RESTAURATION ET DE L'HEBERGEMENT DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.1 : FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES VULNERABLES

N°SC008/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la pâtisserie, de la cuisine, de la restauration et de l'hébergement dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité;
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente au centre de formation;
6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;

7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place;
8. Animer des sessions de formation technique en pâtisserie, en cuisine, en restauration et en hébergement pendant une période de six (06) mois. Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui. L'UCP s'assurera de la disponibilité de ces moyens avant le démarrage des formations;
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Conclure des conventions de stage avec les entreprises pour permettre la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage en entreprise pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage.;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les dispositions prévues dans le PDCE ainsi que des indemnités pour les entreprises;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement des prestataires privés de formation qui auront la charge de dispenser les formations ci – après réparti en quatre métiers distincts pour une durée de formation de six (9) mois:

- Métier 1: Pâtisserie;

- Métier 2: Cuisine;
- Métier 3: Restauration
- Métier 4: Hébergement

Les prestataires de formation intéressés peuvent soumissionner pour un, deux ou la totalité des métiers.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention: «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la pâtisserie, de la cuisine, de la restauration et de l'hébergement dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC008/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci – dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
 Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)

Unité de Gestion du Projet
 Située : 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
 Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
 Email : congo.pdce@yahoo.fr
 Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur

Télesphore KIMPOLO

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT)

EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE ET A POINTE NOIRE DANS LES METIERS DE LA COIFFURE DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.1 : FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES VULNERABLES

N°SC009/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la coiffure dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales :

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure ;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme ;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité;
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente au centre de formation;

6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;
7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place;
8. Animer des sessions de formation technique en coiffure pendant une période de six (06) mois. Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui. L'UCP s'assurera de la disponibilité de ces moyens avant le démarrage des formations;
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Conclure des conventions de stage avec les entreprises pour permettre la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage en entreprise pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage.;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les dispositions prévues dans le PDCE ainsi que des indemnités pour les entreprises;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement des prestataires privés de formation qui auront la charge de

dispenser les formations en coiffure pour une durée de six (06) mois.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention : «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la coiffure dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC009/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci – dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
 Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)

Unité de Gestion du Projet
 Située : 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
 Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
 Email : congo.pdce@yahoo.fr
 Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur

Télesphore KIMPOLO

La sape, une régression mentale érigée en prouesse sociale!

Phénomène social en grande progression, le dandysme version congolaise s'est, depuis des décennies, de manière altière, appelé «Société des ambianceurs et personnes élégantes, Sape, en abrégé. Après avoir végété pendant un moment dans une espèce de marginalité sociale, les sapeurs revendiquent clairement et avec force, cette manière d'être. De cette sorte de déviance à une reconnaissance officielle, tel est le parcours de cette société dont le fonctionnement ne saurait éluder quelques interrogations.

La «sapologie», un dérivatif

A moins de croupir dans l'ilotisme, tout citoyen devrait se poser les bonnes questions liées au fonctionnement de son pays. Ainsi, dans le jeu des interactions individuelles et sociales, il construit, avec autrui, des liens de partage multiforme qui contribuent à un bon vivre-ensemble. De même, son pays étant dans ce monde globalisé où les réseaux sociaux ont considérablement réduit la distance entre les terriens, le citoyen d'un pays qui devient citoyen du monde devrait, dans un réflexe de solidarité universelle, se préoccuper de ce qu'il se passe dans d'autres pays. Or, cette manière excentrique de valoriser le vêtement éloigne ou détourne ces compatriotes des grandes problématiques économiques, environnementales et politiques de portée nationale et internationale. Par ailleurs, ces excentricités heurtent notre culture fondée, entre autres, sur le respect des morts, lorsque les sapeurs se livrent à des bouffonneries, lors des funérailles. Car, malheureusement, les cérémonies funéraires sont aussi pour eux des occasions d'exhibition et d'émulation. Là où les autres se recueillent et font le deuil, les sapeurs ont le cynisme de parader, pour exhiber la dernière création de tel grand couturier européen. Quoi de plus normal que d'admirer ceux qui s'habillent élégamment? Mais décerner le titre d'artiste aux sapeurs, fétichistes du vêtement bien griffé, et les mettre sur un pied d'égalité avec les créateurs et les interprètes des œuvres de l'esprit que sont les écrivains,

les scénaristes, les peintres, les sculpteurs, les musiciens, les réalisateurs, les metteurs en scène, les comédiens... C'est tiré par les cheveux!

La création vestimentaire occidentale célébrée

Si l'on met tant d'énergie et de passion à valoriser les modélistes et stylistes occidentaux, en quoi est-ce que ceux qui sont réduits à porter ces vêtements et chaussures comme ils importent presque tout ce qu'ils consomment, sont-ils des artistes ou des vecteurs de la culture congolaise? Si l'on doit exhiber les créations de Jorggio Armani, de Daniel Escher..., on ne célèbre pas le génie créateur des Congolais mais plutôt celui des Occidentaux. Il est bien regrettable qu'à l'occasion de son ouverture à Brazzaville, en 2013, le Festival «Etonnants voyageurs», grand'messe des écrivains, se fût encombré d'un carnaval de sapeurs. On ne fait pas la grandeur du Congo en faisant la publicité des grands couturiers, stylistes et modélistes occidentaux (Valentino Uomo, Givenchy, Yves Saint-Laurent, Jean-Marc Weston...). Ce n'est pas en faisant de la gesticulation dans la manière de manger ou de boire pendant qu'on consomme un mets ou un vin du cru français ou italien qu'on exprime le génie culturel congolais. Ce n'est pas en se livrant à des challenges vestimentaires que les Chinois ont atteint ce niveau de développement industriel et économique qui, à certains égards, inquiète les Occidentaux. Ce n'est pas en



Eric Aimé Kouizoulou.

s'adonnant à la distraction que l'Inde qui, il y a vingt ans, était au même niveau que beaucoup de pays africains, est devenue aujourd'hui un pôle important dans maints domaines industriels et dans le secteur de l'informatique. Il n'y a que le travail -il faut mar-

telier la tête des cabochards- qui fait la grandeur d'une Nation! D'ailleurs, dans les années 80 déjà, Denis Sassou-Nguesso disait: «Un peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme, n'est pas un peuple libre». Une trentaine d'années après, le constant est accablant! Réduits à porter ce qui est créé ailleurs, le mérite de ces gens viendrait simplement de savoir marier les couleurs. Or, comment on dit si bien: «Des goûts et des couleurs, on ne discute pas». Les stupides et très médiatisées polémiques qu'il y a entre les sapeurs révèlent une certaine vacuité. Ils rivalisent d'ardeur à vanter tel vêtement et telle chaussure achetés à tant d'euros. Papa Wemba, qui vient de faire son exit de la scène terrestre avec le titre de pape de la sape, était sans aucun doute un virtuose de la musique, mais en égrenant dans ses chansons les grandes griffes des vêtements et des

chaussures de fabrication occidentale, il se rabaisait au niveau de vil laudateur et d'agent publicitaire non rétribué des grands créateurs occidentaux. Jadis, être sapeur était lié au voyage initiatique à Paris. L'évolution a fait que même ceux qui n'ont pas pu faire le voyage ont conquis le statut de sapeur. Dans un cas comme dans l'autre, ils sont pris dans l'engrenage de la société de consommation et se révèlent comme de pauvres victimes de la tyrannie de la mode.

Une hideuse récupération politique

La société des ambianceurs et des personnes élégante a été récupérée par des politiques qui, ipso facto, lui confèrent une certaine caution. Ainsi, le jeune congolais qui n'a que la sape comme domaine d'affirmation

ou d'expression sociale peut arguer que même tel ministre ou tel homme d'Etat est adepte de la religion du vêtement de grande griffe. De la même manière que ses fanatiques ont dévoyé son noble combat de résistance à la colonisation, en créant le «matsouanisme», les sapeurs, par la voix de Rapha Bounzeki, ont fait d'André Grenard Matsoua le premier sapeur congolais. Ayant ainsi été réduit à un des premiers sapeurs congolais, Matricule 22 doit bien se retourner dans sa tombe!

Quand une société récupère des comportements extravagants et avilissants qui, de toute évidence, constituent des marques d'aliénation, et en fait des signes de progrès, il y a dans cette société un réel problème de construction de l'historicité et de l'identité collective. On n'a pas deux sous de jugeote, si l'on se délecte de l'idée d'appartenir à un Congo, pays non des travailleurs consciencieux, producteurs de beaucoup de biens que l'on exporte, et respectueux de la chose publique, mais celui des sapeurs et des noceurs.

Eric Aimé KOUIZOULOU

Libres Propos

Qu'est-il permis à l'Afrique noire d'espérer à partir de l'observation de sa jeunesse?

La jeunesse représentée, d'après les statistiques, près de 70% de la population du continent. Les projections démographiques lui donnent plus d'un milliard d'habitants à la fin de ce siècle. De quoi effrayer Malthus! Déjà vivant en dessous du seuil de pauvreté aujourd'hui, avec seulement un peu plus que la moitié du milliard d'individus, comment fera l'Afrique pour éviter le naufrage?

Les économistes sont optimistes. Ils se fondent sur ce même milliard, pour projeter à l'horizon du troisième millénaire, une Afrique noire totalement tirée d'affaire, grâce à sa

nombreuse jeunesse, avec laquelle le monde de demain devra compter. On a le droit de rêver et ces déductions sont parfaitement légitimes. Mais, on peut tout de même se demander si les données dont elles sont tirées justifient, effectivement, ces belles espérances. Une analyse de fond de cette donnée (la jeunesse) dont la projection du dynamisme créateur à l'horizon du futur nous console du désordre affligeant où barbote la majorité des pays africains, a de quoi refroidir notre enthousiasme. La prudence et un scepticisme de méthode s'imposent, lorsque nous pensons le futur de l'Afrique, son devenir. Pour tout vivant (les végétaux ne faisant pas exception) la jeunesse est le gage de sa reproduction, de sa continuité, donc promesse de rénovation; encore faut-il que le cours

de l'histoire lui soit favorable! La sagesse et l'éthique nous recommandent de ne jamais tirer du présent, dans une action en cours, que des déductions incertaines, hypothétiques. Celles-ci ne sont vraies que si leurs principes le sont. Or, quoi de plus incertain que cette jeunesse africaine sur laquelle on batit des châteaux? Le handicap majeur de cette jeunesse, celui qui creuse sa faiblesse, tient en son défaut d'unité. Sous les attributs qui la définissent: morphologiques, physiques, psychologiques (la force joyeuse, l'impudence, la curiosité insatiable, le courage qui peut aller jusqu'à l'héroïsme) la funeste division: jeunesse de tel ou tel parti politique, jeunesse de telle ou telle communauté culturelle ou ethnique, jeunesse de telle ou telle région. La diversité des pôles d'iden-

tification et d'appartenance, en émiettant et en dispersant ses forces, fragilise, du coup, cette jeunesse, de ce fait rendue inapte à une action concertée. Et puis, serait-elle unie, cette jeunesse, que voici que d'être sans emploi la pousse sur la pente inclinée de la drogue, qui conduit à la petite puis à la grande délinquance, pour finir dans le grand banditisme, jamais loin du terrorisme. Et puis, pour la santé de cette jeunesse, il faut compter avec le sida, Ebola et d'autres pathologies dévastatrices. Par ailleurs, cette jeunesse désunie, politisée à outrance dans le mauvais sens du terme, peu cultivée, lit peu. De ce fait, elle a forcément l'esprit étrié. On n'a jamais bâti une grande civilisation dans un contexte aussi délétère d'affrontement et de dispersion des énergies disponibles. Pour que l'Afrique noire se réveille demain dans la belle civilisation dont nous rêvons, il faut un milieu sociopolitique, socioéconomique, socioculturel assaini, qui transforme en joyeuse espérance, ce qui, pour le moment, menace d'être, demain, un funeste fardeau, si on continue à si peu se soucier de l'éducation de cette jeunesse.

Dominique NGOÏE-NGALLA

*J'aime lire
La Semaine
Africaine, votre
journal*

Société des Transports Publics Urbains S.T.P.U S.A

Société Anonyme au capital de 3 00 000 000 XAF
Brazzaville: RCCM/BZV/15 B 6093, Av. Edith Lucie Bongo
(Face ONEMO), Mpila Pointe-Noire: RCCM/PN/Immeuble Elisabetha

Direction Générale

COMMUNIQUE

La Société des Transports Publics Urbains (STPU) demande à son aimable clientèle, de faire l'appoint des 150 F pour l'achat d'un ticket. Les billets de 10.000 F., 5.000 F. et 2.000 F. ne seront plus acceptés. En outre, les enfants âgés de plus de 6 ans paieront leur ticket.

Les colis encombrants seront facturés.
Ensemble, améliorons les transports urbains!

Merci de votre compréhension.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel

Angel OLAVERRI,

Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU

Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:

Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72/

01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99

05.528.03.94

Pointe-Noire:

Tel:05.557.78.71

06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

MTN Congo

La Culture et les Traditions Aka, Sources de Développement et d'Enrichissement pour la Jeunesse Congolaise

Au fil des siècles de l'histoire humaine, il a été établi que le passé renseigne sur l'avenir. Et «nul n'a le droit d'effacer une page de l'histoire d'un peuple, car un peuple sans histoire est un monde sans âme», disait le célèbre journaliste camerounais, Alain FOKA. Et l'histoire d'un peuple est gravée dans sa culture.

Pour une institution internationale comme l'UNESCO «la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.» C'est en ayant cette définition en tête que depuis quelques années, Sorel ETA, un jeune ethnologue Congolais, a entrepris des recherches sur la connaissance de la tradition et de la culture des peuples autochtones Aka de la Likouala, au nord du Congo. En valorisant ainsi le patrimoine immatériel de ce peuple, souvent considéré comme des sous-hommes au Congo et en Afrique centrale, Sorel ETA a voulu partager le fruit de ses recherches avec la jeunesse congolaise, notamment les élèves des collèges et des lycées qui pourront, à leur tour, partager leurs connaissances auprès de leurs camarades. C'est donc pour soutenir cette noble entreprise à valeur culturelle et éducative que la société de téléphonie mobile MTN Congo a décidé de soutenir l'initiative de Sorel Eta.

Selon la vision de la société de téléphonie mobile, la culture est le fondement des modes de vie des peuples, ayant une identité, un héritage et une tradition commune. Comprendre un peuple passe essentiellement par la maîtrise de ses racines culturelles. MTN Congo a voulu particulièrement être le partenaire de Sorel Eta à travers la promotion de la musique Aka réalisée par le groupe Ndima, composé d'une dizaine de musiciens se produisant

depuis 15 ans. Le mois de juin étant consacré à la musique, a donné l'occasion au peuple Aka d'animer un concert au Centre culturel russe où de nombreux instruments musicaux ont électrisé l'ambiance aux rythmes du Ndoumou (tambour), du Dikwakwata (poutre frappée), du Mbela (arc musical), du Kunde et des berceuses Aka. Emotions et mélancolie dans le public qui ovationnaient vivement de deux mains chaque prestation du groupe Ndima dont le manager Sorel Eta, lui-même, était à la percussion. Depuis 2010, la musique Ndima est appréciée dans plusieurs pays en Europe à travers les concerts que le groupe anime. Grâce à un nouvel album, le groupe s'apprête à organiser une nouvelle tournée en Europe au cours du mois de juillet. L'année dernière par exemple, dans le cadre de la promotion de la culture Aka, le groupe Ndima avait entamé une tournée européenne et asiatique (juin-août 2015) en vue de mettre en valeur leurs chants polyphoniques contrapuntiques et danses.

Mais pour Sorel ETA, le succès de la musique seule à travers le groupe Ndima ne suffit pas pour promouvoir la culture des Aka, presque en disparition. Une conviction que partage MTN Congo qui a accepté de promouvoir une autre activité, à savoir l'exposition d'œuvres d'arts et d'articles de la tradition Aka.

L'événement a, en effet, eu lieu le 14 juin 2016 au Centre culturel russe en présence de nombreux visiteurs, d'initiés et d'amateurs de l'art autochtone. Il y avait également de nombreux élèves. Le jeune ethnologue de 42 ans s'emploie ainsi à faire connaître son fond antérieur.

La riche culture Aka
Selon le manager du groupe Ndima, la meilleure façon de sauvegarder la

culture c'est de la diffuser. Sorel Eta envisage à travers cette activité, favoriser la tolérance entre les communautés. «Les populations autochtones sont considérées comme de second rang, elles sont traitées de sous-hommes et autres. A travers cette exposition des œuvres, nous voulons amener les gens à découvrir la culture des peuples autochtones, et les amener à être tolérants, à accepter la diversité culturelle. Puisque nous n'avons pas les mêmes cultures, on ne mange pas de la même manière, on ne chante pas de la même façon, par exemple», défend-il avec véhémence. Plusieurs objets traditionnels ont été mis en valeur lors de cette exposition, expliquant ainsi le mode de vie des peuples autochtones Aka. Le public a été émerveillé de découvrir, par exemple, le Dikingi, une résine d'un arbre ou coque de fruit qui sert de bougie aux Aka. Il y a eu aussi exposé sur le stand le Toba ou filet qui sert de piège d'oiseaux terriers. Les élèves écoutaient religieusement Sorel ETA, manifestant un grand désir d'apprendre profondément de cette culture, très différente de celle des Bantous. Les autochtones Aka de la Likouala utilisent une écorce d'arbre battu appelé Moseke comme récipient. En matière de cosmétique, les femmes Aka utilisent le Mongolé, un bois rouge pour fabriquer de la poudre qui sert généralement à teinter les raphias.

Les peuples autochtones vivent aisément dans la forêt et profitent des bienfaits de cet habitat. Ils utilisent le M'boundge comme lit provisoire, car l'une des caractéristiques de ce peuple est celle d'être des nomades. Le Pikoko, par contre, largement utilisée, est une natte en écorce battue; et les femmes Aka, quant à elles, s'habillent avec des jupes en feuilles qu'on appelle Ba N'doundou.

MTN, everywhere you



Une Aka montre aux élèves comment écraser le saka saka.



Danseuse Aka.



Enfants s'exerçant à jouer le mbela.



Photo de famille.

Prix Halaly de poésie 2016

Le Congolais Laurent Malanda distingué à Paris

La cérémonie de remise du Prix Halaly de poésie 2016 s'est déroulée le 21 juin dernier, à l'ambassade d'Egypte, à Paris. Le 3^e prix en langue française est revenu au Congolais Laurent «Huppert» Malanda pour son poème: «L'itinéraire du Bena Silu». Une distinction de plus pour ce poète discret et méconnu du grand public.

Alors que toute l'attention était braquée sur la fête de la musique, le poète congolais recevait, dans l'anonymat, son prix, une médaille et un diplôme, dans un salon de l'ambassade égyptienne, au cours d'une brève cérémonie. L'ambiance était moins festive, l'Egypte est encore sous le choc du crash d'un vol d'Egypt Air, le 19 mai dernier. Malgré cette atmosphère particulière, le récipiendaire congolais n'a pas boudé son plaisir. «C'est toujours un grand bonheur que de récolter les fruits de ce qu'on a semé. J'ai travaillé, j'ai bâti un rêve et, il est arrivé que ce rêve ait été partagé par le jury. C'est un grand bonheur!», souligne-t-il. Cette année, le Prix Halaly de poésie avait pour thème: «Vivre ensemble». Un thème, essentiel à notre époque, illustrant, parfaitement, l'esprit de solidarité, d'échange, et d'amitié, qui a très fortement interpellé le poète venu de la terre (Bena Silu). Pour lui, le vivre ensemble, c'est «l'amour,

le respect de l'autre, la tolérance, la cohabitation. La politique est la force motrice du destin d'un peuple et quand la politique boîtit tout le système, l'existence se met à boîtiler avec elle. Il s'agit de construire l'homme, construire l'amour, construire davantage la tolérance pour mieux cohabiter, pour mieux vivre ensemble.» Habitué des prix, Laurent «Huppert» Malanda en a obtenu plusieurs, dont le prix du Printemps des poètes et Prix international de Poésie de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), en 2015. L'auteur congolais connaît la poésie, les images, les mots et même la virulence du rêve de la pensée. «J'ai confiance en moi et j'ai toujours foi en ce que je fais. Le travail aiguisé le talent, je lis beaucoup et je suis devenu très sélectif en matière de poésie. Je lis Adonis, Aimé Césaire, Tchicaya U Tam'Si, Senghor, Rimbaud, Mallarmé, ... Je mène un grand travail de réflexion que je traduis poétiquement», explique-t-il. C'est la qualité qui a séduit



Laurent Malanda recevant son prix.

le jury présidé par Sayed Higab, pour la langue arabe, et Philippe Tancelin, pour la langue française. «Le poète n'est pas un observateur, ni un historien, le poète est celui qui écrit sur le sentiment, celui qui touche les sentiments des autres. Ce qui m'a touché dans le poème de Laurent Malanda, c'est qu'il ne dénigre pas sa nature; il est entier, il est honnête!», ajoute Rime Al-Sayed, lauréate en 2013 et coordonnatrice du concours depuis le décès, en janvier dernier, de Fathy Abdelfattah Halaly, président de l'Association Egypte Aujourd'hui, fondateur et mécène du prix. Inconnu du grand public, alors qu'il est l'un des poètes congolais vivants les plus primés,

Laurent Malanda explique cette situation par cette phrase: «Je suis un poète et mon rôle est de concevoir, aux autres de faire circuler l'information. Tout vient avec le temps et l'histoire reconnaîtra les fruits de la semence poétique.» Créé en 2013, le Prix Halaly de poésie était réservé aux poètes arabes qui écrivaient en arabe et en français, avant de s'élargir et de s'ouvrir aux poètes non arabes. Un recueil de poésie sera réalisé à partir des poèmes des cinq premiers lauréats des deux langues. Il sera publié par le Centre Zourah d'études et de recherches.

Anthony MOUYOUNGUI

Ministère de la culture et des arts

Le ministre Mottom Mamoni déterminé à soutenir les comédiens et humoristes

Les problèmes auxquels les artistes comédiens et humoristes sont confrontés dans l'exercice de leur fonction étaient au cœur de l'entretien qu'ils ont eu avec le ministre de la culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni. C'était le mardi 31 mai 2016, dans la salle de conférences dudit ministère, à Brazzaville.

Une grande première, cette rencontre s'est déroulée dans une atmosphère conviviale et détendue. Elle a permis aux comédiens et humoristes de débattre tout ce qu'ils rencontrent comme difficultés, notamment, le manque de soutien, de suivi, de locaux, de matériels, et de sponsors. Le constat qui s'est dégagé est amer, car les comédiens et humoristes ne vivent pas de leurs œuvres et meurent, souvent, pauvres, malgré le succès qu'ils engrangent auprès du public. Selon Natacha Michelle Mokili, du groupe Molendé, de la Télévision nationale congolaise, les artistes comédiens sont abandonnés à eux-mêmes, comparativement aux musiciens qui sont toujours accompagnés et soutenus. «Même pour être primé pour le travail abattu, c'est difficile. Les chaînes de télévision ne diffusent pas nos œuvres, comme il se doit. Nous ne bénéficions pas des avantages qu'on offre aux autres comédiens, au niveau international», a-t-elle lâché. De son

côté, Fortuné Batéza, qui avait à ses côtés Zedem, a fait savoir que c'est une exception qu'un ministre de la culture reçoive les artistes comédiens. C'est une grâce et un privilège d'être reçu par le ministre et d'échanger, de façon libre et conviviale avec lui. C'est un signe qui montre qu'il tient à cœur les problèmes des artistes comédiens que nous sommes, et qui, nous en sommes sûrs, trouveront, bientôt, des solutions. Sidobé Mépépé «Cœur-à-Cœur» a, quant à lui, déploré le fait que le processus de municipalisation accélérée s'achève sans aucune infrastructure culturelle. Après avoir pris acte des doléances des comédiens et humoristes, qui se sont exprimés en français et en langues nationales, le ministre Mottom Mamoni les a invités à faire leur travail avec beaucoup d'amour et de conviction, à redoubler d'efforts, à être organisés, à travailler en synergie et à s'ouvrir à tous les horizons, pour que leurs œuvres soient valorisées



Le ministre de la culture et des arts pose avec les comédiens et humoristes.

au niveau continental et international. Cependant, il a reconnu que les comédiens contribuent à l'éducation des populations et apportent leur pierre au développement culturel du pays. Se voulant rassurant, le ministre de la culture et des arts s'est engagé à les aider, en organisant des séances de formation devant permettre aux comédiens d'avoir un statut social; de faire qu'ils puissent bénéficier d'une assurance santé, en cas de maladie, dans la mesure où chacun apportera son apport, en vue de la création d'une garantie maladie, etc. «Ainsi, les groupes doivent, désormais, se faire enregistrer, en

tant qu'entreprises, pour avoir plus de crédibilité et accéder à l'indépendance», a souhaité le ministre Mottom Mamoni. Il a aussi émis le vœu que les comédiens soient organisés en une seule entité, et choisissent des thèmes en rapport avec le département de la Bouenza, qui abritera les festivités marquant le 56^e anniversaire de l'indépendance du Congo, afin qu'ils prennent part à ce rendez-vous qui approche, pour lequel le ministre s'est engagé à contacter les personnes susceptibles de les prendre en charge.

Alain-Patrick MASSAMBA

34^e édition de la fête de la musique

L'Institut français du Congo était en ébullition

A la faveur de la 34^e édition de la fête de la musique, l'I.f.c (Institut français du Congo) était en ébullition, le mardi 21 juin 2016. Au total, plus de 200 artistes se sont produits sur les quatre scènes prévues à cette occasion: la salle Savorgnan De Brazza, la cafétéria, le parvis de l'esplanade, et les jardins de l'I.f.c. Le tout s'est déroulé sous la supervision de la directrice de l'I.f.c, Mme Elodie Chabert, qui a avait, également, donné le top de la cérémonie. Dans sa ronde des différents sites abritant la fête de la musique, le ministre de la culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, a passé quelques minutes à l'I.f.c.



Le ministre de la culture et des arts, pendant sa visite à l'I.f.c (Ph. Kinzengele).



Ce groupe a donné la pleine mesure de son talent.(Ph. Kinzengele)



Gypsy la Tigresse et son groupe.

Rumba, salsa, RnB, ndombolo, slam, rap, reggae, musique traditionnelle, etc., bref, les centaines de spectateurs qui ont effectué le déplacement de l'I.f.c en ont eu pour tous les goûts. Les Tambours de Brazza, Vision des stars de Jonas le grand Rebel, Kingoli authentique V de Gianni Olando, Pygmées-Bantous, Biz Ice, Kingoli, Gypsy la Tigresse et son «242», tels sont, entre autres artistes et groupes qui ont enflammé l'I.f.c. Outre les spectacles de musique, le public a eu droit à des concours et animations. Pour la petite histoire, la fête de la musique a été créée en France, en 1981, par Jacques Lang, alors ministre de la culture. Aujourd'hui, cette grand-messe a un retentissement dans plus de 120 pays et 700 villes, dans le monde.

V.C.Y.

Pointe-Noire

Quand Airtel Congo découvre les meilleurs DJ et danseurs de Lumumba

Au cours de la finale de «Airtel Tour! Exprime ton talent», un concours qu'organise Airtel Congo à l'intention des DJ et danseurs de Pointe-Noire, les artistes du premier arrondissement de la capitale économique ont prouvé le 18 juin qu'ils ont d'énormes potentialités à faire valoir lors de la finale communale.

Jeunes, enfants, adultes,... Ce soir du 18 juin 2016, ils sont venus par milliers, de Rex, Mawata, Och, KM4, bref de tous les quartiers de l'arrondissement 1 Lumumba de Pointe-Noire pour le stade Franco Anselmi au centre-ville. Une forte mobilisation à la mesure de l'événement Airtel tour, sous l'impulsion de Sandrine Yombi, Responsable départementale d'Airtel Congo.

Une initiative qui met en compétition les DJ et les danseurs (groupes et/ou individualités) afin de leur donner la possibilité de s'exprimer pour qu'ils fassent valoir leurs talents auprès du public qui, jusqu'ici, ne les connaît pas en raison d'une faible promotion à laquelle ils font face tout au long de leurs carrières, à cause de l'insuffisance ou du manque de moyens. «Je vais aujourd'hui voir de quoi nos jeunes sont capables», s'est exclamée Nadine, une fille de Mawata avec un peu de doute et de pessimisme.

Le doute de Nadine comme celui des autres spectateurs va se heurter à la qualité des pres-

tations des quatre groupes de danse et des dix DJ. Lesquels ont presté devant un jury présidé par Aurélien Nkaya dit Soul Auro, journaliste spécialisé des questions culturelles, assisté de MLG Mochristo, artiste musicien et de Tendresse, une jeune fille fan de la musique & de la danse.

Pour évaluer les danseurs, le jury s'est appuyé sur quatre critères: la justesse des mouvements ou chorégraphie, la tenue de scène ou le vestimentaire, l'originalité et l'occupation de la scène. Les DJ ont quant à eux été évalués par rapport au contenu du texte, à l'occupation de la scène, à l'originalité et à la justesse de la voix. C'est alors qu'avec une moyenne de 15, le groupe «The Moster» a occupé la première marche du podium dans la catégorie Danse». Alors que Snow Kazam a été sacré meilleur DJ avec une moyenne de 15.

Fort de cet exploit, les lauréats, se sont montrés humbles et respectueux vis-à-vis de leurs collègues qui ont participé. «Tout au long de la compétition, j'ai été stressé, car j'ai eu affaire à des adversaires très compétents. A travers eux, j'ai réalisé que

Lumumba regorge aussi des talents indubitables en matière de danse», a indiqué Michael Moud, chef du groupe The Moster. «Je ne peux pas dire que je suis le meilleur DJ. Tous les candidats ont été meilleurs. D'ailleurs, le président du jury a bien dit que dans la catégorie DJ le match était très serré. C'est dire que Lumumba a aussi un mot dire dans la catégorie DJ au Congo», a expliqué Snow Kazam.

Et c'est lors de la finale communale dont la date n'est pas encore déterminée, que ces meilleurs de Lumumba diront leurs mots face à leurs collègues d'autres arrondissements. Et s'ils l'emportent sur les autres? Ce serait peut-être la toute première baraka de leurs carrières, ils devraient recevoir des enveloppes d'un contenu consistant. Le premier de chaque catégorie devrait empocher un million de francs Cfa (environ 1539 euros). Le deuxième aurait 500 mille francs Cfa, le troisième 250 mille francs Cfa.

Mais, au-delà des prix, des cadeaux et des gadgets de toutes sortes, qui aurait su qu'à Lumumba aussi il y a de tels talents artistiques n'eût-été cette initiative d'Airtel Congo?



Madame sandrine yombi, directrice départementale d'airtel congratulant les candidats après la compétition.



Des artistes sur le podium.



Les vainqueurs.



Le public venu nombreux de tous les quatre coins de lumumba.

Festi Cup Jean Jacques Bouya

La Fondation Terre Tongo ravive la flamme

Les populations de la localité de Tongo, en particulier, et celles du district de Tchikapika, en général, dans le département de la Cuvette, vivent, depuis samedi 25 juin 2016, au rythme de leur rendez-vous annuel, le Festi-Cup Jean-Jacques Bouya, hier «Coupe Jean-Jacques Bouya», qu'organise, pour la septième année, la Fondation Terre Tongo, une O.n.g pour les soins et les bonnes œuvres.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le défilé des participants et le coup d'envoi du match de nzango donné par la présidente du conseil départemental de la Cuvette, Chantal Yakouo. Pour la première fois, un membre du gouvernement, en l'occurrence Digne Elvis



Le ministre Tsalissan Okombi se faisant présenter les joueurs de l'équipe de Kinkala.

Ainsi, des jeunes venus d'horizons divers, mieux de plusieurs départements, notamment Pointe-Noire, Niari, Lékou-

culturelles qu'animent des groupes de musique traditionnelle qui donnent les allures d'un festival à cet événement. On dirait, à juste titre: là où il y a le sport, il y a la musique, pour se détendre après l'effort physique.

On le voit, sport, jeux traditionnels et spectacles que livrent les groupes traditionnels invités alternent à Tongo. Sans oublier la foire culinaire. La fête se poursuivra jusqu'au 1er juillet. Tant mieux pour les populations de Tongo et du district de Tchikapika. Nous y reviendrons.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Football.

Groupe A: Tongo (Cuvette)-Kinkala (Pool): 2-1; Bombé (Cuvette)-Tongo (Cuvette): 1-1; Bombé (Cuvette)-Kinkala (Pool):
Groupe B: Bokouélé-Ouessou (0-2), Mouyondzi (Bouenza)-Bokouélé (Cuvette): 2-9. Nzango. Poule A: Tongo (Cuvette)-Mouyondzi (Bouenza): 16-26; Boko (Pool)-Bokouélé (Cuvette): 16-21; Equateur (Brazzaville)-Zananga (Lékoumou): reporté. Mouyondzi-Equateur (25-11), Boko-Tongo (21-18), Zananga-Mouyondzi (16-16), Equateur-Bokouélé (21-20), Boko-Zananga (19-27). Poule B: Oyo (Cuvette)-Diata (Brazzaville): 21-23; Bombé (Cuvette)-Kinkala (Pool): FF en faveur de Kinkala. Diata-Ouessou (16-22), Kinkala-Oyo (23-25), Ouessou-Oyo (18-33), Makongo-Diata (15-19), Ouessou-Kinkala (18-32)



Les délégations avant le défilé d'ouverture du Festi Cup.

Tsalissan Okombi, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le parlement, a honoré de sa présence la cérémonie inaugurale.

Jean-Didier Elongo, coordinateur national de la Fondation Terre Tongo et président du comité d'organisation, reste «fidèle à son ambition initiale»: «profiter de la paix retrouvée et très chère au président Sassou Nguesso, pour renforcer la cohésion qui doit exister entre les fils et filles du pays et favoriser le brassage sportif et culturel». Et, donc, en dépit, selon lui, d'un «contexte économique mondial dont les effets n'épargnent pas notre pays», le comité d'organisation a tenu son pari, «quoiqu'aux dates non prévues à cause des joutes électorales que le pays a connues», a précisé Jean-Didier Elongo.

mou, Plateaux, Bouenza, Pool, Plateaux, Sangha, Likouala, Cuvette ont fait le déplacement de Tongo. Pour prétendre gagner un trophée, tant au niveau des sports collectifs qu'individuels, «mais le tout dans une sportivité avérée», a recommandé le coordinateur national de la Fondation Terre Tongo.

On le voit, le sport tient une place de choix au Festi-Cup Jean-Jacques Bouya. Grâce au tournoi de football, disputé par six équipes, et celui de nzango, avec douze équipes en lice. Il y aura, également, le semi-marathon, le dernier jour. Les irréductibles du ballon rond et du nzango, ainsi que les inconditionnels des courses de fond sont copieusement servis. Mais, ce sont les jeux traditionnels, notamment le Nguia, le Mbonga Mbonga et la course des piroguiers, puis les soirées

Championnat national d'élite Ligue 1

J.S.T balayée par une bourrasque

J.S.P-Patronage Sainte-Anne (2-0), J.S.T-CARA (1-4), Nico-Nicoyé-A.S Cheminots (0-2), A.S.P-Diables-Noirs (1-1), A.C Léopards-S.M.O (2-0).

Quatre victoires et un match nul, telle est la moisson du début de la 22e journée du championnat national d'élite Ligue 1, le week-end dernier. Et même si le public ne se bouscule toujours pas au portillon, les stades n'en continuent pas moins à abriter ledit championnat. Le leadership n'a pas non plus changé de titulaire, l'A.C Léopards de Dolisie (55 points) caracolant toujours en tête du classement. Sa victoire sur Saint-Michel de Ouenzé (2-0), dimanche 26 juin, au stade Denis Sassou Nguesso, l'a conforté, surtout que J.S.T (47 points) a été balayée par une bourrasque noir-rouge et a cédé sa place à

J.S.P (48 points), provisoirement. Etoile du Congo (47 points) pourrait la lui souffler, en cas de victoire. Oui, qui a dit que CARA (42 points) «revient»? Certainement d'un long voyage, comme l'aime l'Aigle. Il a saisi la reprise du championnat pour le rappeler aux incrédules. Après Munisport et La Mancha, il s'en est pris, dimanche 26 juin, au dauphin provisoire des Fauves du Niari, enseveli sous une avalanche de buts: quatre, au total. Un humoriste a affirmé qu'une bourrasque s'était abattue sur la J.S.T. Et qu'elle a surpris par son imprévisibilité. Ce n'est pas rien! On dit, sérieusement, c'est la renaissance du Club athlétique Renaissance Aiglon. «Au suivant!», auraient lancé ses supporters, très prolives en invectives. Auparavant, J.S.P avait cloué Patronage Sainte-Anne (2-0), au

moment où, à Pointe-Noire, l'A.S Cheminots (26 points), en net regain lui aussi, faisait entendre raison à Nico-Nicoyé qu'il a battu par 2-0. Par contre, les Diables-Noirs (40 points) marchent cahin-caha. Ils ont concédé un match nul (1-1), à Pointe-Noire, face à l'A.S.P (1-1), après leur lourde chute à Dolisie où l'A.C Léopards les a punis (0-3), jeudi 23 juin.

G.M.

Rappel des résultats de la 21e journée: Nico-Nicoyé-Inter Club (0-1), J.S.P-Munisport (3-1), J.S.T-Jeunes Fauves (3-0), A.S.P-A.S.K (0-0), S.M.O-Tongo (0-1), Patronage Sainte-Anne-Etoile du Congo (1-4), V.Club Mokanda-FC Kondzo (1-1), La Mancha-CARA (0-1), A.C Léopards-Diables-Noirs (3-0).

Eliminatoires de la Coupe du monde 2018

Les Diables-Rouges mal lotis!

Au seul énoncé des noms des adversaires des Diables-Rouges du Congo, lors de la phase de poules des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, nombreux estiment qu'ils sont tombés dans un groupe coriace, et auront du mal à tirer leur épingle du jeu.

Les préliminaires zone Afrique de la Coupe du monde ont accouché, en novembre dernier, de vingt pays qualifiés. Ce sont: Algérie, Cameroun, Congo, Sénégal, Maroc, Egypte, Tunisie, Ghana, République Démocratique du Congo, Zambie, Guinée, Libye, Ouganda, Afrique du Sud, Mali, Nigeria, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Cap Vert, Guinée.

Al'issue de ce tour préliminaire, la CAF a procédé, vendredi 25 juin 2016, au tirage au sort qui a placé les rescapés dans cinq groupes de quatre équipes chacun, la Fifa ayant auparavant désigné les têtes des groupes. Les cinq groupes constitués qualifieront, chacun, une équipe pour la phase finale, qui se déroulera en Russie, en 2018. Ainsi, on a:

Groupe A: Tunisie, Libye, R.D.Congo et Guinée

Groupe B: Zambie, Cameroun, Algérie, Nigeria

Groupe C: Gabon, Mali, Côte d'Ivoire, Maroc

Groupe D: Sénégal, Afrique du Sud, Burkina Faso, Cap Vert

Groupe E: Ghana, Egypte, Congo, Ouganda.

Ce tirage au sort est riche de promesses: à l'exception du groupe D où le Sénégal est pointé, le favori par des ob-

servateurs, les quatre autres groupes s'annoncent on ne peut plus acharnés, indécis. Il devrait y avoir de belles empoignées, des duels au couteau. Avec au bout de ces joutes, cinq élus de haute lignée.

Pour ce qui est des Diables-Rouges du Congo, sans être grand clerc, on peut cependant aisément imaginer qu'ils paraissent en recul, par rapport à leurs récents résultats. Mieux ils naviguent en plein flou.

Des changements notoires sont intervenus en leur sein, en tout premier lieu le départ de Claude Le Roy. Sa succession a été mal négociée, selon certains observateurs. Les professionnels, eux, ont du

mal à retrouver leurs marques ou auraient perdu la motivation qui était la leur il y a deux ans, par exemple.

Bref, les Diables-Rouges sont plus en période de doute que de certitude. Ils donnent l'impression d'avoir perdu leurs repères. Sincèrement, nombreux n'y croient guère. Mais, comme c'est le football, le rêve est toujours là. On espère qu'ils seront mieux que de faire-valoir. Après leur élimination de la CAN 2017, il faudra aux Diables-Rouges éviter le ridicule, en prenant, cette fois-ci, le taureau par les cornes, face à des adversaires d'un tonneau supérieur.

G.M.

Handball à Brazzaville

Les amoureux du handball sont toujours dans les gradins du gymnase Nicole Oba. Les championnats masculin et féminin continuent leur bonhomme de chemin. Les ténors sont loin de démordre, de renoncer à leurs ambitions. Leur prestation et l'issue des rencontres confirment avec netteté la tendance déjà affirmée de ne pas céder du terrain à des adversaires peu huppés. C'est entre autre le cas d'Abo-Sport, en dames, et Inter Club 1, en messieurs. Bref, les derniers résultats glanés renseignent à plus d'un titre:

Filles: Patronage Sainte-Anne-CARA (23-44), Etoile du Congo-ASEL (29-31), Inter Club-DGSP (28-26), CARA-Abo Sport (26-30)
Garçons: Inter Club 2-Etoile du Congo (20-30), Caïman-Diables-Noirs (reporté), A.S.B-Inter Club 1 (8-45), Inter Club 2-Pétrosport (17-24).



DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME
 BP: 711 & +242 94.00.52
 Fax +242 94.20.42 Pointe-Noire
 République du Congo
 Email: info@papn-cg.org
 Web: www.papn-cg.org

N°2591/PAPN-DC

COMMUNIQUE

Le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire informe les usagers que l'accès dans le domaine public portuaire des conteneurs vides est strictement interdit à l'exception:

- Des conteneurs destinés aux usagers (clients du PAPN et du CFCO) disposant des installations portuaires (magasins, hangars, terre-plein...);

- Des conteneurs devant être empotés à la gare de fret et ce, après autorisation expresse du Port Autonome de Pointe-Noire et du chemin de fer Congo Océan.

Fait à Pointe-Noire, le 17 juin 2016

Pour le Directeur Général et P.O

Le Directeur Général Adjoint,

Bernard Serges César BOUYA
 Diplômé en Management Portuaire



COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider
Electric
Domaé

2.900 FCFA

legrand
Prise Kaptika



400 FCFA



legrand
Multiprise 2P+T

6.900 FCFA

legrand
Hublot Rond



4.400 FCFA

6 Avenue Foch, Centre Ville Brazzaville République du Congo
Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com